

Plan de formation relatif à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale d'assistante socio-éducative / d'assistant socio-éducatif

**du 16 juin 2005 No. 94303
avec adaptations du 2 décembre 2010**

Orientation «Accompagnement des personnes handicapées» (No. 94304)

Orientation «Accompagnement des personnes âgées» (No. 94305)

Orientation «Accompagnement des enfants» (No. 94306)

Variante généraliste (No. 94307)

Page

Partie A: Compétences

Aperçu des compétences et objectifs.....	1
Compétences professionnelles.....	3
Objectifs globaux	4
Approfondissement dans l'orientation de l'accompagnement des personnes handicapées.....	25
Approfondissement dans l'orientation de l'accompagnement des personnes âgées.....	36
Approfondissement dans l'orientation de l'accompagnement des enfants.....	46
Approfondissement pour la variante généraliste	57
Compétences méthodologiques.....	71
Compétences sociales et personnelles.....	72

Partie B: Grille horaire..... 74

Partie C: Procédure de qualification..... 75

Partie D: Organisation, répartition et durée des cours interentreprises..... 77

Partie E: Formation professionnelle initiale raccourcie pour les adultes..... 81

Approbation et mise en vigueur 82

Partie F: Adaptations apportées au plan de formation du 2 décembre 2010..... 83

Annexe: Liste des documents relatifs à la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale

Aperçu des compétences et objectifs	Objectifs globaux	Orientations				
		Pers. hand.	Pers. âgées	Enfants	Form. gén.	
COMPETENCES PROFESSIONNELLES						
Travail avec les personnes accompagnées						
1. Accompagner et aider une personne ou un groupe dans l'accomplissement des actes ordinaires de la vie	p. 4					
1.1 Aider la personne accompagnée lors des soins corporels ou prodiguer les soins à sa place	x	x	x	x	x	
1.2 Préserver et promouvoir le bien-être physique et psychique des personnes accompagnées	x	x	x	x	x	
1.3 Aider et soutenir les personnes accompagnées dans des situations spécifiques*	x	x	x	x	x	
1.4 Participer à l'aménagement du lieu de séjour*	x			x		
1.5 Offrir un soutien pour la nutrition et l'alimentation*	x	x	x	x	x	
1.6 Organiser et effectuer les tâches ménagères quotidiennes*	x	x				x
1.7 Prendre en compte les principes de sécurité et adopter une conduite appropriée en cas d'urgence	x		x			
2. Encourager la personne accompagnée à participer à la vie sociale et culturelle	p. 9					
2.1 Organiser la vie quotidienne sur le lieu d'accompagnement en fonction des besoins*	x		x	x		
2.2 Conduire des entretiens avec les personnes accompagnées et leurs proches et leurs référents (membres du réseau)*	x	x		x		x
2.3 Réaliser des activités créatives stimulantes et divertissantes*	x	x		x		x
2.4 Prévoir des rituels, célébrations et fêtes dans le déroulement de la journée, de la semaine et de l'année, ainsi que des événements importants sur le plan individuel*	x					
2.5 Permettre aux personnes accompagnées de participer à la vie en société	x	x				x
3. Promouvoir le développement et l'autonomie des personnes accompagnées	p. 12					
3.1 Reconnaître les ressources et le potentiel des personnes accompagnées*	x	x	x	x	x	
3.2 Promouvoir resp. préserver l'autonomie des personnes accompagnées dans la vie quotidienne*	x	x	x	x	x	
Exercice du rôle professionnel et collaboration						
4. Connaître son rôle professionnel et l'assumer avec compétence	p. 15					
4.1 Connaître sa fonction et son rôle et les assumer avec compétence*	x	x	x	x	x	
4.2 Travailler au sein d'une équipe en apportant et en faisant valoir ses propres compétences professionnelles*	x					
4.3 Etablir et entretenir des relations professionnelles et y mettre un terme	x	x				x
4.4 Participer à la communication vers l'extérieur*	x	x				x
5. Participer à la planification, à la préparation et à l'évaluation d'activités adaptées aux besoins et aux capacités des personnes accompagnées	p. 20					
5.1 Planifier et préparer des activités dans le cadre du travail socio-éducatif de manière autonome*	x		x	x	x	
5.2 Evaluer ses propres activités	x					
Connaissance de l'institution et du contexte						
6. Tenir compte du cadre de travail propre à l'entreprise, recourir aux techniques de travail et outils professionnels généralement utilisés	p. 22					
6.1 Faire usage des procédés, applications informatiques, documents et formulaires de l'entreprise*	x					
6.2 Participer à l'entretien de l'infrastructure et des appareils	x					
7. Connaître le cadre, la mission et le contexte sociopolitique de l'institution	p. 23					
7.1 Disposer d'une connaissance de base des organisations du domaine social*	x	x	x	x	x	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

7.2	Connaître les responsabilités des divers acteurs d'une organisation*	x				
COMPETENCES METHODOLOGIQUES						
Techniques de travail		Les compétences méthodologiques sont attribuées aux objectifs particuliers globaux.				
Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus						
Stratégies d'apprentissage						
Flexibilité						
Pensée systémique						
COMPETENCES SOCIALES ET PERSONNELLES						
Autonomie et responsabilité		Les compétences sociales et personnelles sont attribuées aux objectifs particuliers globaux.				
Discrétion						
Empathie						
Apprentissage la vie durant						
Aptitude à la communication						
Capacité de gérer des conflits						
Aptitude au travail en équipe						
Civilité et présentation adaptée à la situation						
Résistance physique et psychique						

Plan de formation partie A

Compétences

Compétences professionnelles

Les **compétences professionnelles** qualifient l'assistante socio-éducative CFC / l'assistant socio-éducatif CFC pour accomplir les tâches et résoudre les problèmes liés au champ professionnel avec autonomie et compétence, ainsi que pour répondre aux exigences changeantes de la profession et les maîtriser.

Les compétences professionnelles telles que formulées dans les objectifs généraux, particuliers et évaluateurs visent à promouvoir aussi bien les compétences méthodologiques que sociales et personnelles. Les personnes en formation acquièrent les compétences relatives au profil professionnel mentionné dans l'art. 1. Elles sont préparées à un apprentissage la vie durant et encouragées dans leur développement personnel.

Objectifs généraux:

Les objectifs généraux décrivent de manière globale les domaines thématiques contenus dans la formation professionnelle. Ils justifient en outre l'importance accordée à ces domaines thématiques. Les objectifs généraux sont valables pour tous les lieux de formation.

Objectifs particuliers:

Les objectifs particuliers expriment un objectif général en termes de comportements devant être adoptés par les personnes en formation dans des situations déterminées. Ils concrétisent le contenu de l'objet d'enseignement. Les objectifs particuliers sont valables pour tous les lieux de formation.

Objectifs évaluateurs:

Les objectifs évaluateurs décrivent les diverses compétences professionnelles. Ils sont spécifiques aux différents lieux d'apprentissage.

Objectifs globaux de la formation professionnelle initiale de l'assistante socio-éducative / assistant socio-éducatif

Les objectifs généraux, particuliers et évaluateurs *globaux* s'appliquent à *toutes* les orientations de la formation.

A ces objectifs globaux s'ajoutent les objectifs *spécifiques* des domaines de spécialisation (*accompagnement des personnes âgées, des enfants et des personnes en situation de handicap*), ainsi que de la *variante généraliste* de la formation. Ils déterminent les priorités dans l'orientation choisie.

Travail avec les personnes accompagnées

1^{er} objectif général

Accompagner et aider une personne ou un groupe dans l'accomplissement des actes ordinaires de la vie

Les personnes accompagnées doivent être autant que possible en mesure d'organiser elles-mêmes leur vie quotidienne. Elles bénéficient d'une aide pour accomplir les actes ordinaires de la vie lorsque cela s'avère nécessaire.

1.1 ^a	1.1 ^b	Objectif particulier: Aider la personne accompagnée lors des soins corporels ou prodiguer les soins à sa place		
		Compétences méthodologiques / compétences personnelles et sociales: techniques de travail; empathie; civilité et présentation adaptée à la situation		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
1.1.1	1.1.1	... protège l'intégrité physique et psychique de la personne accompagnée dans le travail quotidien. (C3)*	... décrit l'importance de l'intégrité physique et psychique de la personne. (C2)*	
1.1.2	1.1.2	... aide les personnes accompagnées lors des soins corporels ou prodigue les soins à leur place (C3)*	... explique les techniques et moyens auxiliaires utilisés lors des soins corporels quotidiens. (C2)*	
1.1.3	1.1.3	... met en œuvre les prescriptions d'hygiène. (C3)*	... cite et motive les prescriptions d'hygiène. (C2)*	

^a Numérotation du plan de formation avec adaptation du 2 décembre 2010

^b Numérotation selon plan de formation du 16 juin 2005

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

1.2	1.2	Objectif particulier: Préserver et promouvoir le bien-être physique et psychique des personnes accompagnées		
		Compétences méthodologiques / compétences personnelles et sociales: stratégies d'apprentissage; autonomie et responsabilité; empathie		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
1.2.1	1.2.1		... décrit en substance le corps humain et ses fonctions principales (système cardio-vasculaire, système digestif, voies urinaires, voies respiratoires, appareil locomoteur, système nerveux, organes sensoriels et peau). (C2)*	
1.2.2			... décrit les symptômes de maladies tels que fièvre, douleur, difficultés respiratoires, modification de l'état de conscience, altération de la perception, vertiges. (C2)*	
1.2.3	1.2.3	... repère des modifications dans le comportement des personnes accompagnées et prend les mesures requises dans le cadre de ses compétences dans l'entreprise. (C3)*	... décrit les causes, symptômes et évolution possible de certaines maladies fréquentes (p.ex. rhume, toux, grippe, diabète, cancer). (C2)*	
1.2.4	1.2.5	... met en œuvre dans l'accompagnement au quotidien les mesures de promotion de la santé et de prévention pour soi-même et pour les autres. (C3)*	... explique les mesures de promotion de la santé et de prévention pour soi-même et pour les autres. (C2)*	
1.2.5	1.5.1	... applique les méthodes permettant de promouvoir la motricité dans le quotidien et décrit leur importance pour le bien-être de la personne accompagnée. (C3)*	... décrit les méthodes et moyens pour promouvoir la motricité dans le quotidien. (C2)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

1.3	1.3	Objectif particulier: Aider et soutenir les personnes accompagnées dans des situations spécifiques*		
		Compétences méthodologiques / compétences personnelles et sociales: résistance physique et psychique; empathie; aptitude à la communication		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
1.3.1	1.3.1	... conçoit le déroulement des situations transitoires/d'entrée et de sortie en fonction des personnes et de la situation. (C4)*	... explique et motive diverses façons de concevoir le déroulement des situations transitoires/ d'entrée et de sortie. (C3)*	... analyse son comportement personnel dans des situations professionnelles d'accompagnement exigeantes (p. ex. réaction face à la violence, pouvoir/ impuissance, comportements agressifs, surmenage, délimitation). (C5)* (CI: «Analyse de situations d'accompagnement») (même objectif sous 4.3)
1.3.2	1.3.2	... fait preuve de compréhension dans l'accompagnement de personnes confrontées à des situations difficiles. (C4)*	... décrit les conséquences pour les personnes accompagnées de situations personnelles difficiles telles que la mort, la séparation et la maladie grave en expliquant quelles sont les réactions appropriées, avec des arguments professionnels. (C3)*	
1.3.3	1.3.3	... reconnaît les sentiments de peur et de deuil chez les personnes accompagnées et y agit de façon professionnelle. (C4)*	... décrit les formes de deuil et les processus de deuil ainsi que les formes de peur et les troubles liés à la peur. (C2)*	
1.3.4	1.3.4	... réagit aux comportements agressifs de façon professionnelle. (C4)*	... décrit les comportements agressifs et indique les moyens d'y réagir de façon appropriée et professionnelle. (C3)*	

1.4	1.4	Objectif particulier: Participer à l'aménagement du lieu de séjour		
		Compétences méthodologiques / compétences personnelles et sociales: techniques de travail; approche et action interdisciplinaires axées sur les processus; empathie		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
1.4.1	1.4.1	... reconnaît les préférences individuelles et les besoins des personnes accompagnées, respecte ces éléments et en tient compte lors de l'aménagement des espaces de vie (privés, semi-privés, communs). (C3)*	... décrit l'importance des espaces de vie (privés, semi-privés, communs) et de leur aménagement pour le bien-être des personnes de tout âge et de toute origine. (C2)*	
1.4.2	1.4.2	... inclut des points de repère dans l'agencement de l'espace. (C3)*	... décrit l'importance des points de repères. (C2)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

1.5*	1.6	Objectif particulier: Offrir un soutien pour la nutrition et l'alimentation*		
		Compétences méthodologiques / compétences personnelles et sociales: techniques de travail; flexibilité; autonomie et responsabilité; empathie; aptitude à la communication		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
1.5.1	1.6.4	... planifie la préparation d'un repas ou d'une collation en tenant compte des principes d'une alimentation saine et achète les ingrédients nécessaires en tenant compte des aspects écologiques. (C3)*	... décrit les principes d'une alimentation saine pour les différents âges, les principaux modes alimentaires et diététiques ainsi que les principes de l'écologie. (C2)*	
1.5.2	1.6.4	... prépare un repas ou une collation et range les locaux et ustensiles utilisés. (C3)*		
1.5.3	1.6.5	... associe autant que possible les personnes accompagnées à la planification et à la préparation des repas. (C3)*		
1.5.4	1.6.6	... tient compte, dans l'organisation et la composition des repas, des différents besoins et des différentes cultures. (C3)*	... décrit différentes habitudes alimentaires et cultures culinaires, en recourant à des exemples concrets. (C2)*	
1.5.5	1.6.7	... reconnaît les besoins particuliers de la personne accompagnée en matière d'alimentation et y répond de manière professionnelle. (C2)*	... explique les indices et les conséquences de comportements alimentaires particuliers et décrit les mesures à prendre. (C3)*	

1.6*	1.7	Objectif particulier: Organiser et effectuer les tâches ménagères quotidiennes		
		Compétences méthodologiques / compétences personnelles et sociales: techniques de travail; aptitude à la communication		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
1.6.1	1.7.1	... tient compte de principes écologiques dans l'accomplissement des tâches ménagères (y c. soins aux plantes) et est à même d'expliquer l'importance de ces principes. (C2)*	... explique les bases d'un nettoyage efficace, hygiénique et écologique des locaux et des objets, en recourant à des exemples. (C2)*	
1.6.2	1.7.2	... maintient les locaux propres et en ordre, de manière efficace,		

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

Annexe 2 :

Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé

L'art. 4, al. 1, de l'ordonnance 5 du 28 septembre 2007 relative à la loi sur le travail (ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 ; RS 822.115) **interdit de manière générale d'employer des jeunes à des travaux dangereux**. Par travaux dangereux, on entend tous les travaux qui, de par leur nature ou les conditions dans lesquelles ils s'exercent, sont susceptibles de nuire à la santé, à la formation, à la sécurité des jeunes ou à leur développement physique et psychique. En dérogation à l'art. 4, al. 1, OLT 5, il est permis d'occuper des personnes en formation d'assistant/e socio-éducatif/-ve dès l'âge de 15 ans, en fonction de leur niveau de connaissance, aux travaux dangereux mentionnés, pour autant que les mesures d'accompagnement suivantes en lien avec les sujets de prévention soient respectées :

Dérogations à l'interdiction d'effectuer des travaux dangereux (Base : Liste de contrôle du SECO)	
Chiffre	Travail dangereux (Expression selon la liste de contrôle du SECO)
2	Travaux qui surchargent les jeunes sur le plan psychique
2a	Travaux qui dépassent les capacités psychiques des jeunes Surtout sur le plan émotionnel : situations traumatisantes (soins à des personnes dans un état critique sur le plan physique ou psychique, surveillance ou accompagnement de ces personnes, mise en bière et levée de corps)
2b	Travaux qui exposent les jeunes à des sévices physiques, psychologiques, moraux ou sexuels
3	Travaux qui surchargent les jeunes sur le plan physique
3a	Manipulation sans moyens auxiliaires de charges de plus de <ul style="list-style-type: none"> • 15 kg pour les jeunes de sexe masculin âgés de moins de 16 ans, • 19 kg pour les jeunes de sexe masculin âgés de 16 ans à 18 ans non révolus, • 11 kg pour les jeunes de sexe féminin âgées de moins de 16 ans, • 12 kg pour les jeunes de sexe féminin âgées de 16 ans à 18 ans non révolus,
6	Travaux exposant à des agents chimiques nocifs
6a	Travaux avec des substances ou préparations caractérisées par au moins une des mentions de danger suivantes : 2. Corrosion cutanée (H314 – anciennement R34, R35) 4. Toxicité spécifique pour certains organes cibles à la suite d'expositions répétées (H372, H373 – anciennement R33, R48) 5. Sensibilisation respiratoire (H334 – anciennement R42) 6. Sensibilisation cutanée (H317 – anciennement R43)
7	Travaux exposant à des agents biologiques nocifs
7a	Travaux impliquant des éléments pouvant être contaminés par des microorganismes nocifs (virus, bactéries, champignons ou parasites), notamment du sang, des déchets organiques, des matériaux à recycler ou usagés, du linge sale, des crins, des soies de porc et des peaux
7b	Travaux exposant à des microorganismes des groupes de risque suivants fixés par l'OPTM4 (virus, bactéries, parasites, champignons, cultures cellulaires, substances toxiques ou sensibilisantes de microorganismes, microorganismes génétiquement modifiés) : 1. Groupe 3 : microorganismes présentant un risque modéré ; 2. Groupe 4 : microorganismes présentant un risque élevé.
8	Travaux avec des outils de travail dangereux
8b	Travaux avec des outils de travail présentant des éléments en mouvement dont les zones dangereuses ne sont pas protégées par des dispositifs de protection ou le sont seulement par des dispositifs de protection réglables. Il s'agit notamment de zones d'entraînement, de cisaillement, de coupure, de perforation, de happement, d'écrasement ou de choc.

10	Travaux s'effectuant dans un environnement non sûr
10d	Travaux lors desquels le personnel peut être menacé d'agression ou d'autres formes de violence.

Travail (travaux) dangereux (conformément aux compétences opérationnelles)	Danger(s)	Chiffre(s) ²	Sujets de prévention pour la formation, instruction et surveillance	Mesures d'accompagnement prises par le professionnel ¹ de l'entreprise						
				Formation			Instruction des personnes en formation	Surveillance des personnes en formation		
				Formation en entreprise	Appui durant les CI	Appui de l'EP		En perman ence	Fréquem ent	Occasionnel lement
Prodiguer des soins aux personnes souffrant d'un handicap, aux personnes âgées et aux enfants	Surcharge en raison du travail de nuit ou du travail en équipes	2a	- Thématiser les risques pour la santé (en particulier les troubles du sommeil, les troubles digestifs et les diverses façons d'y remédier (hygiène de sommeil, recommandations nutritionnelles) (p.ex. brochure du SECO, Pauses et alimentation) - Assurer une prévoyance médicale (p.ex. SECO Guide - Travail de nuit ou en équipes - Abrégé des mesures préventives d'ordre médical)	2 ^e AA		4.1.4	Information			2 ^e AA
		3a	Instructions sur les techniques visant à ménager la colonne vertébrale, p.ex. SUVA 44018 Techniques de mobilisation et de transport adaptées (Directive sur le transfert de client-e-s et la manipulation de lourdes charges en général pour les assistant-e-s socio-éducatifs/ves) ³	1 ^e AA	CI 'Concepts d'action' (2 ^e / 3 ^e AA)	1.1.2 1.7.3 1.2.9 Hand 1.2.17 PersÅ 1.1.1 Gén 1.2.11 Gén 1.2.13 Gén	Information Instruction		1 ^{re} , 2 ^e AA	3 ^e AA
		6a	Instruction sur les risques (substances nocives pour la peau) Mesures de sécurité Respecter les données des fiches de sécurité Concept de protection de la peau	1 ^{re} AA	CI, 'Travail avec les enfants de 0 à 24 mois' (Enf) ; 'soin' (Gén.)	1.6.1	Information Instruction		1 ^{re} , 2 ^e AA	3 ^e AA

¹ Sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (d'une attestation fédérale de formation professionnelle si l'orfo le prévoit) ou d'une qualification équivalente dans le domaine de la personne en formation.

² Chiffre selon la liste de contrôle du SECO « Les travaux dangereux dans le cadre de la formation professionnelle initiale »

³ La Directive sur le transfert de client-e-s et la manipulation de lourdes charges en général pour les assistant-e-s socio-éducatifs/ves est disponible sous <http://savoirsocial.ch/fr/>.

	Danger d'infection en cas de contact avec des liquides organiques ou des excréments	7a, 7b	P.ex. SUVA : Protection de la peau au travail, 44074 Concept d'hygiène (entre autres désinfection de la peau et des mains) Équipement de protection personnel (entre autres de gants de protection) Connaissances en matière de traitement du linge ou des textiles infectés	1 ^{re} AA		1.1.3 1.2.3	Information Instruction		1 ^{re} , 2 ^e AA	3 ^e AA
	Orientation accompagnement des personnes âgées : Blessures par seringues	8b	Manipulation professionnelle des seringues Réaction correcte en cas de blessure	2 ^e AA		1.12.1 0 PersÃ	Information Instruction		2 ^e AA	3 ^e AA
Travail physique (Manipulation sans moyens auxiliaires de charges de plus de 15 kg pour les jeunes de sexe masculin âgés de moins de 16 ans, de 19 kg pour les jeunes de sexe masculin âgés de 16 ans à 18 ans, de plus de 11 kg pour les jeunes de sexe féminin âgées de moins de 16 ans, et de 12 kg pour les jeunes de sexe féminin âgées de 16 ans à 18 ans)	Risque de surcharge de la colonne vertébrale	3a	Instructions sur les techniques visant à ménager la colonne vertébrale, p.ex. SUVA 44018 Techniques de mobilisation et de transport adaptées ⁴	1 ^{re} AA		1.2.4 1.7.3 4.1.5 1.2.9 Hand	Information Instruction		1 ^{re} AA	2 ^e , 3 ^e AA
Équipements de mobilité et techniques adaptées aux personnes souffrant d'un handicap physique	Risque de blessure (heurter, coincer des parties du corps, les siennes ou celles de tierces)	8b	Instruction sur la sécurité d'utilisation	Début 1 ^{re} AA			Démonstration et guide pratique		1 ^{re} , 2 ^e AA	3 ^e AA
Structurer de façon professionnelle les relations avec des personnes souffrant d'un handicap et présentant un comportement problématique ou avec des personnes âgées présentant des troubles psychiques ou des lésions organiques du cerveau	Charge psychique	2a	Troubles du comportement (causes et conséquences) Comportement en cas de troubles du comportement, mesures de soutien pour les apprenti-e-s Communication	Début 1 ^{re} AA	CI 'intro. au travail avec Hand, PersÃ, ou domaines de spécialisation' CI 'réflexion sur les séances d'accompagnement' CI 'démence et dignité' (PersÃ)	1.5.5 2.2.1 2.2.2 3.1.12 3.1.13 4.1.15 4.3.3 4.3.4 4.3.1 Hand	Information Accompagnement Instruction		1 ^{re} , 2 ^e AA	3 ^e AA

⁴ La Directive sur le transfert de client-e-s et la manipulation de lourdes charges en général pour les assistant-e-s socio-éducatifs/ves est disponible sous <http://savoirsocial.ch/fr/>.

Gestion des comportements agressifs ou auto-agressifs	Charge psychique Lésion corporelle	2a 10d	Agressions Désescalade, mesures de soutien pour les apprenti-e-s Communication	1 ^{re} AA	CI 'réflexion sur les séances d'accompagnement' CI 'Pouvoir, Abus' (Gén.)	1.3.4 2.2.1 2.2.2 4.1.15 4.2.5 4.3.3 4.3.4 1.3.1 Hand 1.3.2 Gén	Information Accompagnement Instruction		1 ^{re} , 2 ^e AA	3 ^e AA
Comportement professionnel en cas de situations d'abus ou d'abus de pouvoir	Charge psychique	2a, 2b	Abus, pouvoir, maltraitance Comportement avec des situations d'abus, de pouvoir ou de maltraitance (p.ex. désescalade, mesures de soutien pour les apprenti-e-s) Communication	1 ^{re} AA	CI 'dépendance, pouvoir, abus' (Hand, PersÃ, Gén)	2.2.1 2.2.2 3.1.11 4.1.15 4.3.3 4.3.4 4.3.9 4.3.10 4.3.11 3.2.4 Hand 3.1.4 PersÃ 3.1.8 Gén	Information Accompagnement Instruction		1 ^{re} , 2 ^e AA	3 ^e AA
Accompagnement de personnes confrontées à des situations difficiles (perte, séparation, maladie grave)	Charge psychique	2a	Situations difficiles Santé mentale Mesures de soutien pour les apprenti-e-s Communication	Dès la 1 ^{re} AA	CI 'intro. au travail avec Hand, PersÃ ou domaines de spécialisation, réflexion sur les séances d'accompagnement'	2.2.1 2.2.2 4.1.15 4.3.3 4.3.4	Information Sensibilisation Accompagnement Instruction		1 ^{re} , 2 ^e AA	3 ^e AA
Rencontre imprévue avec la mort	Charge psychique, risque de traumatisme	2a	Rôle de l'assistant-e socio-éducatif-ve Décès, deuil, faire ses adieux Communication, mesures de soutien pour les apprenti-e-s, gestion du stress	Dès la 1 ^{re} AA	CI 'Décès, deuil, faire ses adieux'	1.3.3 2.2.1 2.2.2 4.1.15 4.3.3 4.3.4	Information Sensibilisation Accompagnement Instruction		1 ^{re} , 2 ^e AA	3 ^e AA
Réagir de manière conforme en cas d'urgence	Charge psychique, stress Intervention manquante ou inappropriée	2a, 3a	Situations d'urgence Plan d'urgence Possibilité d'appel à l'aide Instruction régulière sur le comportement à avoir en cas d'urgence	Dès la 1 ^{re} AA		1.7.1 1.7.2 4.1.15 1.7.1 PersÃ 1.2.1 Enf	Information Instruction		1 ^{re} , 2 ^e AA	3 ^e AA

Légende : CI : cours interentreprises ; EP : école professionnelle ; AA : année d'apprentissage ; SEM : semestre

Les présentes mesures d'accompagnement ont été élaborées par l'OrTra avec l'aide d'un(e) spécialiste de la sécurité au travail et entrent en vigueur le 01.05.2017.

Olten, 24.04.2017

SAVOIRSOCIAL

La présidente

La directrice

Monika Weder

Karin Fehr

Les présentes mesures d'accompagnement sont approuvées par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) conformément à l'art. 4, al. 4, OLT 5 avec l'accord du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) du 30.03.2017.

Berne, le 24.04.2017.

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation

Jean-Pascal Lüthi
Chef de la division Formation professionnelle initiale et maturités

		hygiénique et écologique. (C3)*		
1.6.3	1.7.4	... guide les personnes accompagnées vers un usage soigneux des objets (vêtements, jouets, etc.). (C3)*		

1.7*	1.8	Objectif particulier: Prendre en compte les principes de sécurité et adopter une conduite appropriée en cas d'urgence		
		Compétences méthodologiques / compétences personnelles et sociales: approche et action interdisciplinaires axées sur les processus; autonomie et responsabilité; aptitude à la communication; résistance physique et psychique		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
1.7.1	1.8.1	... sait apprécier les situations d'urgence et agit selon les directives de l'entreprise. (C3)*	... décrit les caractéristiques et les types de situations d'urgence et en déduit les comportements corrects à adopter. (C3)*	
1.7.2	1.8.3	... prodigue les premiers secours en cas d'urgence. (C3)*	... décrit les mesures de premiers secours et les applique en situation d'exercice. (C3)*	
1.7.3	1.8.4	... reconnaît les dangers potentiels encourus par les personnes accompagnées et accompagnantes, évalue les risques et prend les mesures requises (p. ex. risque d'accidents lors des soins corporels). (C4)*	... cite les mesures de prévention des accidents. (C1)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

2^e objectif général

Encourager la personne accompagnée à participer à la vie sociale et culturelle

En tant que membres de la société, les personnes accompagnées doivent pouvoir participer à la vie sociale et culturelle et contribuer à son enrichissement.*

2.1	2.1	Objectif particulier: Organiser la vie quotidienne sur le lieu d'accompagnement en fonction des besoins		
		Compétences méthodologiques / compétences personnelles et sociales: techniques de travail; empathie; aptitude à la communication		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
2.1.1	2.1.1	... sait identifier les besoins de la personne accompagnée en ce qui concerne l'organisation de sa vie quotidienne. (C3)*	... explique la différence entre la vie quotidienne en institution et la vie quotidienne privée pour la personne accompagnée et l'accompagnant-e. (C3)*	
2.1.2	2.1.2	... applique les diverses manières de concevoir l'organisation de la vie quotidienne, comme p. ex. la structuration, la mise en place de rituels. (C3)*	... explique les multiples manières de concevoir l'organisation du quotidien, comme p. ex. la structuration, la mise en place de rituels (rythmes journaliers, hebdomadaires et annuels). (C2)*	
2.1.3	2.1.4	... utilise les espaces intérieurs et extérieurs du lieu de travail, en fonction des besoins. (C3)*	... explique l'importance de l'utilisation de l'espace pour la participation à la vie sociale. (C2)*	
2.1.4	3.1.10 Enf		... décrit différentes situations de migration et explique les conséquences économiques et sociales. (C3)*	
2.1.5	4.3.13	... tient compte, lors du travail socio-éducatif, des divers contextes culturels possibles. (C4)*	... décrit des situations d'accompagnement quotidien sous l'angle de différentes cultures. (C3)*	
2.1.6			... explique ce que peuvent signifier les compétences interculturelles dans le cadre du travail socio-éducatif. (C3)*	
2.1.7			... cite les différents services de consultation en matière de migration et d'intégration. (C1)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

2.2	2.2	Objectif particulier: Conduire des entretiens avec les personnes accompagnées, leurs proches et leurs référents (membres du réseau)*		
		Compétences méthodologiques / compétences personnelles et sociales: techniques de travail; empathie; aptitude à la communication		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
2.2.1	2.2.1	... interagit de manière adéquate avec les personnes accompagnées et leurs proches dans un climat valorisant et bienveillant. (C3)*	... décrit les processus en cours lors d'un entretien (en lien avec espace, temps, déroulement, langage) et les applique en situation d'exercice. (C3)*	
2.2.2	2.2.2	... assiste et encourage les personnes dans la formulation de leurs besoins. (C4)*	... décrit les méthodes de la communication (comme p. ex. l'écoute active) et les applique en situation d'exercice. (C3)*	
2.2.3	2.2.3	... participe à la mise en œuvre des règlements de l'entreprise à l'égard des personnes accompagnées et de leurs proches, ainsi que des responsables légaux. (C3)*		

2.3	2.3	Objectif particulier: Réaliser des activités créatives stimulantes et divertissantes*		
		Compétences méthodologiques / compétences personnelles et sociales: techniques de travail; flexibilité; pensée systémique		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
2.3.1	2.3.5	... stimule les personnes accompagnées à participer à des activités créatives (p. ex. dessin/peinture, théâtre, écriture de texte, musique) et les accompagne de manière valorisante. (C3)*	... explique comment les activités créatives avec les personnes accompagnées peuvent être planifiées et réalisées. (C4)*	... met en œuvre des moyens et méthodes créatifs dans le travail socioprofessionnel. (C3)* (CI : «Méthodes créatives dans le travail socioprofessionnel»)
2.3.2	2.3.6		... décrit en recourant à des exemples l'importance de la musique, de la littérature, du théâtre et des arts plastiques dans le travail socio-éducatif. (C3)*	
2.3.3		... intègre les médias à son travail (p. ex. journaux, livres, télévision, CD, DVD, vidéo, Internet), de manière professionnelle. (C3)*	... décrit les moyens créatifs d'utiliser les médias, et leurs effets (p. ex. journaux, livres, télévision, CD, DVD, vidéo, Internet). (C2)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

2.4	2.4	Objectif particulier: Prévoir des rituels, célébrations et fêtes dans le déroulement de la journée, de la semaine et de l'année, ainsi que des événements importants sur le plan individuel		
		Compétences méthodologiques / compétences personnelles et sociales: techniques de travail; empathie		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
2.4.1	2.4.1	... intègre des rituels dans la vie quotidienne. (C3)*	... décrit le sens, l'importance et les effets des rituels des célébrations, des fêtes et des symboles et développe des propositions de mise en œuvres pour divers événements et situations. (C3)*	
2.4.2	2.4.2	... organise des célébrations et fêtes générales et individuelles avec et pour les personnes accompagnées. (C3)*	... explique la signification de fêtes religieuses, sociales et individuelles. (C2)*	
2.4.3	2.4.3	... respecte, lors de la mise en œuvre de rituels et de fêtes, les orientations culturelles et/ou religieuses des personnes accompagnées. (C2)*	... cite les rituels, symboles et fêtes des diverses cultures/religions et en déduit des conclusions pour leur mise en œuvre dans la pratique. (C3)*	
2.4.4	2.4.4	... implique des proches/des tiers dans l'organisation des fêtes individuelles ou générales. (C3)*		

2.5	2.5	Objectif particulier: Permettre aux personnes accompagnées de participer à la vie en société		
		Compétences méthodologiques / compétences personnelles et sociales: techniques de travail; pensée systémique		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
2.5.1	2.5.1		... explique l'importance et le sens de la participation à la vie en société. (C3)*	
2.5.2	2.5.2	... assiste les personnes accompagnées dans l'entretien des relations sociales et culturelles. (C3)*	... explique des moyens permettant aux personnes accompagnées d'entretenir des relations sociales et culturelles. (C2)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

2.5.3	3.1.6	... participe au repérage des personnes en situation de marginalisation et à la mise en place des mesures d'intégration (C3)*	... explique le processus de marginalisation sociale et décrit les possibilités d'intégration. (C3)*	
2.5.4		... repère les conflits entre personnes accompagnées et intervient au besoin, de manière professionnelle. (C5)*	... décrit diverses formes et causes de conflits et en déduit des conséquences pour le travail socio-éducatif. (C4)*	
2.5.5	2.5.3	... organise des excursions, visites ou autres événements pour des individus ou des groupes de personnes accompagnées et réalise ces excursions, visites ou autres événements. (C3)*	... décrit les diverses possibilités de sorties (excursions, visites, etc.) et les conditions et risques y relatifs. (C2)*	

3^e objectif général

Promouvoir le développement et l'autonomie des personnes accompagnées

Les buts prioritaires du travail sont de promouvoir le développement et/ou de préserver l'autonomie des personnes accompagnées. Tout acte socio-éducatif est accompagné d'intentions et d'attitudes qui contribuent à atteindre ces buts.*

3.1	3.1	Objectif particulier: Reconnaître les ressources et le potentiel des personnes accompagnées*		
		Compétences méthodologiques / compétences personnelles et sociales: pensée systémique; empathie; techniques de travail		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
3.1.1	3.1.1		... explique les principales notions psychologiques relatives à l'identité et la personnalité. (C2)*	
3.1.2			... décrit les processus de perception sensorielle ainsi que les troubles possibles. (C2)*	
3.1.3			... décrit les aspects de la représentation sociale. (C2)*	
3.1.4			... explique les processus de socialisation et les notions y relatives. (C2)*	
3.1.5			... explique les différentes théories de l'apprentissage (p. ex. par conditionnement classique, par renforcement, par imitation, par essai et erreur). (C2)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

3.1.6	3.1.3	... aide la personne accompagnée à passer des étapes de son évolution. (C3)*	... décrit les principaux processus du développement humain (émotions, mouvement, perception, réflexion, langage, comportement social et moral). (C2)*	
3.1.7	3.1.4		... explique les facteurs qui favorisent et défavorisent le développement. (C2)*	
3.1.8	3.1.2	... intervient en tenant compte du contexte (p. ex. renforce des personnes dans leur comportement, les encourage, les laisse faire des essais, stimule la compréhension, indique d'autres comportements possibles, met en lumière les conséquences logiques et les mesures à prendre en conséquence, au besoin concrétise les conséquences annoncées). (C4)*	... cite et explique les interventions correctes dans un contexte donné (p. ex. renforcement des personnes dans leur comportement, encouragement, incitation à faire des essais, stimulation de la compréhension, indication d'autres comportements possibles, mise en lumière des conséquences logiques et des mesures à prendre en conséquence, au besoin concrétisation des conséquences annoncées). (C3)*	
3.1.9	3.1.7	... tient compte du contexte familial dans le travail socio-éducatif. (C3)*	... explique l'importance de la famille et de ses tâches et décrit les rapports entre les membres de la famille dans différentes formes de familles (C2)*	
3.1.10	3.1.8		... cite les principaux facteurs d'influence sociétale ayant généré les structures familiales actuelles. (C3)*	
3.1.11	3.1.10	... reconnaît et accepte les besoins sexuels des personnes accompagnées, et les problèmes qui peuvent naître en ce domaine, et y répond de manière adéquate. (C4)*	... décrit la signification de la sexualité et des besoins sexuels. (C2)*	
3.1.12	3.1.11		... décrit diverses formes de handicaps physiques, mentaux, psychiques et sociaux. (C2)*	
3.1.13	3.1.12		... cite les causes possibles de handicaps physiques, mentaux, psychiques et sociaux. (C1)*	
3.1.14			... décrit diverses formes de dépendance. (C2)*	
3.1.15	3.1.14	... réalise des observations dans le respect des règles de la profession et les documentent correctement. (C3)*	... décrit l'importance des observations ainsi que les méthodes et objectifs y relatifs. (C3)*	
3.1.16	3.1.15	... se base sur ses propres observations pour décrire les besoins, les capacités et le potentiel des personnes accompagnées et fait part de ses observations pour contribuer à un travail d'équipe. (C3)*	... ne confond pas observation et interprétation et tire à partir des observations des conclusions pour le travail socio-éducatif. (C4)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

3.2	3.2	Objectif particulier: Promouvoir resp. préserver l'autonomie des personnes accompagnées dans la vie quotidienne		
		Compétences méthodologiques / compétences personnelles et sociales: pensée systémique; empathie; aptitude à la communication; techniques de travail		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
3.2.1	3.2.1	... dans le travail socio-éducatif quotidien, agit de façon à promouvoir resp. à préserver l'autonomie. (C3)*	... décrit l'action visant à promouvoir resp. à préserver l'autonomie. (C2)*	
3.2.2	3.2.2	... dans les situations ordinaires de la vie, encourage activement les échanges entre les personnes accompagnées. (C3)*	... décrit les possibilités d'encouragement des contacts dans les situations ordinaires de la vie. (C2)*	
3.2.3	3.2.3	... permet aux personnes accompagnées de participer aux activités et processus du quotidien, en ayant un certain pouvoir de codécision. (C3)*	...explique l'importance de la participation aux activités quotidiennes (y c. une part de codécision) (C3)*	
3.2.4	3.2.4	... propose des jeux correspondant à la situation et motive leur choix. (C3)*	... cite différentes formes de jeux favorisant l'autonomie pour les personnes accompagnées. (C2)*	
3.2.5	3.2.5		... explique la signification des jeux pour le développement et la préservation des capacités mentales, psychiques et sociales (C2)*	
3.2.6	3.2.7		... décrit des méthodes professionnelles d'instruction, en recourant à des exemples (C3)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

Exercice du rôle professionnel et collaboration

4^e objectif général

Connaître son rôle professionnel et l'assumer avec compétence

Les assistants socio-éducatifs CFC s'occupent de personnes qui dépendent d'eux. C'est pourquoi il est d'une importance fondamentale qu'ils se connaissent bien eux-mêmes, analysent leurs comportements et disposent de compétences sociales.

4.1	4.1	Objectif particulier: Connaître sa fonction et son rôle et les assumer avec compétence*		
		Compétences méthodologiques / compétences personnelles et sociales: approche et action interdisciplinaires axées sur les processus ; autonomie et responsabilité; discrétion; apprentissage la vie durant; résistance physique et psychique		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
4.1.1	4.1.1	... agit conformément aux principes éthiques d'ordre général et déontologique. (C3)*	... motive ses actes professionnels par des principes éthiques fondamentaux. (C4)*	
4.1.2	4.1.2	... respecte les droits, devoirs et compétences en tant que professionnel, selon le concept d'entreprise (C3)*	... décrit son rôle en tant que professionnel, avec droits et devoirs et repère les possibles conflits de rôles (C3)*	
4.1.3	4.1.4	... respecte la réglementation sur la protection des données, le secret professionnel et le secret de fonction. (C3)*	... explique le sens de la réglementation sur la protection des données et le secret professionnel/secret de fonction. (C2)*	
4.1.4	4.1.5		... cite les principaux risques potentiels liés au travail avec des personnes accompagnées (du point de vue de l'intégrité, de la sécurité au travail et de la protection de la santé), et cite des mesures de prévention possibles. (C2)*	
4.1.5	4.1.6	... repère chez elle-même / lui-même les symptômes de stress et de surmenage physique et, dans les limites des possibilités, prendre des mesures visant à les diminuer (p. ex. en modifiant la charge de travail). (C4)*	... cite des symptômes de stress et de surmenage physique ainsi que des symptômes de burnout, en citant des mesures utiles visant à les prévenir et/ou à les surmonter. (C3)*	
4.1.6	4.1.7		... analyse son choix professionnel du point de vue de la motivation, du profil et de la réalité professionnelle. (C4)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

4.1.7	4.1.9	... décrit, justifie et analyse sa propre action professionnelle et en tire des conclusions. (C4)*	... décrit son profil professionnel (connaissances, capacités, aptitudes respectivement compétences personnelles, sociales méthodologiques et professionnelles) et en déduit des perspectives professionnelles. (C3)*	... décrit et analyse ses propres expériences et conclusions suite aux supervisions et/ou interventions. (C4)* (CI: «Analyse de situations d'accompagnement»)
4.1.8	4.1.10		... décrit les formes de soutiens proposés aux professionnels (coaching, supervision, intervention). (C2)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

4.2	4.2	Objectif particulier: Travailler au sein d'une équipe en apportant et en faisant valoir ses propres compétences professionnelles		
		Compétences méthodologiques / compétences personnelles et sociales: techniques de travail; pensée systémique; aptitude à la communication; capacité de gérer des conflits; aptitude au travail en équipe		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
4.2.1	4.2.1	... fait valoir son opinion au sein de l'équipe. (C3)*	... fait valoir son opinion au sein de la classe. (C3)*	
4.2.2	4.2.2	... respecte les décisions de l'équipe. (C3)*	... respecte les décisions de la classe. (C3)*	
4.2.3	4.2.3	... participe activement aux prises de décisions en équipe. (C3)*	... explique les méthodes de prise de décisions. (C2)*	
4.2.4	4.2.4	... perçoit les dynamiques de groupe et les analyse. (C4)*	... décrit les particularités, l'évolution et la dynamique d'un groupe. (C2)*	
4.2.5	4.2.5	... recourt à des solutions constructives en cas de situations conflictuelles. (C3)*	... explique les modèles de résolution constructive des conflits et y recourt dans le cas de situations conflictuelles au sein de la classe. (C3)*	... réfléchit à des pistes de solutions pour les situations de conflit en se référant à la pratique. (C4)* (CI: «Analyse de situations d'accompagnement»)
4.2.6	4.2.8	... organise son travail en concertation avec d'autres groupes professionnels et d'autres services. (C3)*		
4.2.7	4.2.9	... transmet des informations professionnelles oralement ou par écrit correctement aux bons destinataires. (C3)*		
4.2.8	4.2.10	... se prépare aux séances et y participe activement. (C3)*	... cite les principes de base de la préparation de séances. (C1)*	
4.2.9	4.2.11	... consigne correctement par écrit les résultats des séances. (C3)*		

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

4.3	4.3	Objectif particulier: Etablir et entretenir des relations professionnelles et y mettre un terme		
		Compétences méthodologiques / compétences personnelles et sociales: approche et action interdisciplinaires axées sur les processus; pensée systémique; autonomie et responsabilité; empathie; civilité et présentation adaptée à la situation, aptitude à la communication		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
4.3.1	4.3.1	... respecte les personnes accompagnées dans leur intégrité. (C3)*	... décrit le travail d'accompagnement comme un ensemble d'activités interdépendantes et interactives. (C2)*	... analyse son comportement personnel dans des situations professionnelles d'accompagnement exigeantes (p. ex. réaction face à la violence, pouvoir/impuissance, comportements agressifs, surmenage, délimitation). (C5)* (CI: «Analyse de situations d'accompagnement») (même objectif aussi sous 1.3)
4.3.2	4.3.5	... fait une distinction entre relations professionnelles et relations privées et se comporte en conséquence. (C3)*	... décrit la différence entre relations professionnelles et relations privées. (C3)*	
4.3.3	2.2.1	... perçoit les messages verbaux et non-verbaux et y réagit de manière adéquate. (C3)*	... décrit les notions de base, la signification et la fonction de la communication humaine (verbale / non-verbale). (C2)*	
4.3.4	4.3.9	... veille à utiliser un langage correct (choix des mots) et applique les règles de base de la communication. (C3)*	... décrit diverses théories de la communication (p. ex. Watzlawick, Schulz von Thun, Rosenberg) et les met en œuvre en situation d'exercice. (C3)*	
4.3.5	4.3.2	... établit avec sensibilité une relation avec les personnes accompagnées (établissement, maintien, fin). (C3)*	... explique la manière professionnelle d'établir une relation (établissement, maintien, fin). (C3)*	
4.3.6	4.3.3	... intègre les aspects d'une attitude centrée sur la personne dans la pratique professionnelle. (C4)*	... décrit les caractéristiques d'une attitude centrée sur la personne et les met en œuvre en situation d'exercice. (C3)*	
4.3.7	4.3.4	... adopte une attitude de proximité et de distance appropriées dans les rapports humains. (C3)*	... explique la signification des notions de proximité et de distance dans les rapports humains. (C2)*	
4.3.8	4.3.12	... donne de la réflexion et analyse (feed-back) à ses collègues et aux personnes accompagnées et en reçoit de leur part. (C3)*	... cite les règles relatives à la réflexion et analyse (feed-back); donne et reçoit du feed-back. (C3)*	
4.3.9	4.3.6	... repère les rapports de dépendance dans les relations d'accompagnement et les gère en étant conscient de ses responsabilités. (C4)*	... décrit la problématique de la dépendance dans les relations d'accompagnement et cite des moyens d'agir appropriés. (C3)*	
4.3.10	4.3.7	... adopte un comportement professionnel dans les situations d'abus de position dominante. (C4)*	... repère et décrit les formes d'abus de position dominante et décrit les comportements professionnels possibles dans de tels cas. (C3)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

4.3.11	4.3.8	... gère correctement et de manière professionnelle ses propres tensions, conflits et émotions durant le travail. (C3)*	... cite et explique la fonction des organisations et services de consultation qui peuvent fournir une aide en cas de situation difficile/surmenage. (C2)*	
4.3.12	1.2.6 PersA / Hand	... sollicite de l'aide dans des situations nécessitant des actes qui dépassent les limites de ses compétences. (C3)*		
4.3.13	4.3.14	... tient compte de la problématique du genre dans le travail socio-éducatif. (C4)*	... décrit les représentations sociales des rôles de la femme et de l'homme au travail et dans la société et en déduit des effets sur le travail socio-éducatif. (C3)*	

4.4*	6.3	Objectif particulier: Participer à la communication vers l'extérieur		
		Compétences méthodologiques / compétences personnelles et sociales: aptitude à la communication; aptitude au travail en équipe; civilité et présentation adaptée à la situation		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
4.4.1	6.3.1	... communique et informe vers l'extérieur de manière professionnelle. (C3)*	... décrit l'impact du comportement des assistant-e-s socio-éducatifs-ves dans la sphère publique. (C2)*	
4.4.2	6.3.3	... répond aux demandes et/ou les transmet, dans les limites de ses compétences. (C3)*		
4.4.3	6.3.5	... explique clairement à des tiers l'offre proposée par son entreprise. (C2)*		
4.4.4	6.3.7	... assume certaines tâches qui lui ont été confiées dans le cadre du travail de relations publiques de l'institution. (C3)*		
4.4.5	6.3.6	... représente la profession d'assistante socio-éducative / assistant socio-éducatif à l'extérieur de manière consciente. (C2)*	... décrit la profession et les tâches professionnelles de l'assistante socio-éducative / assistant socio-éducatif. (C2)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

5^e objectif général

Participer à la planification, à la préparation et à l'évaluation d'activités adaptées aux besoins et aux capacités des personnes accompagnées

L'accompagnement socio-éducatif est une tâche que se partagent généralement plusieurs intervenants. De ce fait, et vu la nécessité de tenir compte des capacités et des besoins des personnes accompagnées, il est indispensable de planifier, de préparer et d'évaluer les activités.

5.1	5.1	Objectif particulier: Planifier et préparer des activités dans le cadre du travail socio-éducatif de manière autonome*		
		Compétences méthodologiques / compétences personnelles et sociales: autonomie et responsabilité; apprentissage la vie durant; aptitude à la communication		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducatrice CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
5.1.1	5.1.1	... se procure des informations ciblées, destinées à servir de base à la planification des tâches. (C3)*	... cite les possibilités de se procurer des informations ciblées, destinées à servir de base à la planification des tâches. (C1)*	
5.1.2	5.1.2	... planifie des activités en tenant compte des aspects essentiels du travail socio-éducatif. (C4)*		
5.1.3	5.1.3	... met en œuvre les procédures et outils usuellement utilisés au sein de l'entreprise pour la planification. (C3)*	... décrit des méthodes de planification et les met en œuvre dans le cadre de travaux scolaires. (C3)*	
5.1.4	5.1.4	... formule des objectifs vérifiables et réalistes pour les activités et estime de manière réaliste le temps nécessaire à la réalisation de ces activités. (C4)*	... formule des objectifs vérifiables. (C3)*	
5.1.5	5.1.8	... tient compte de standards de qualité dans la planification d'activités. (C3)*	... explique les notions de qualité et d'efficacité dans le travail socio-éducatif. (C3)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

5.2	5.2	Objectif particulier: Evaluer ses propres activités		
		Compétences méthodologiques / compétences personnelles et sociales: techniques de travail; stratégies d'apprentissage		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
5.2.1	5.2.1	... évalue objectivement et à l'aide de critères de qualité si les objectifs fixés concernant une tâche ont été atteints. (C4)*	... explique les méthodes d'évaluation. (C3)*	
5.2.2	5.2.3	... évalue l'efficacité de l'investissement fourni pour la préparation, l'accomplissement et l'évaluation d'une activité (C4)*		
5.2.3	5.2.2	... déduit, à partir de l'évaluation de la manière dont les objectifs ont été atteints, les étapes suivantes du travail socio-éducatif et/ou tire des conclusions pour son propre comportement. (C4)*	... procède à son auto-évaluation en classe et sur son lieu de pratique et apporte des améliorations. (C4)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

Connaissance de l'institution et du contexte

6^e objectif général

Tenir compte du cadre de travail propre à l'entreprise, recourir aux techniques de travail et outils professionnels généralement utilisés

L'activité professionnelle est exercée dans un contexte institutionnel et doit y être adaptée. Il existe en règle générale des normes auxquelles les techniques, procédés et outils professionnels doivent satisfaire.

6.1	6.1	Objectif particulier: Faire usage des procédés, applications informatiques, documents et formulaires de l'entreprise*		
		Compétences méthodologiques / compétences personnelles et sociales: techniques de travail; aptitude à la communication		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
6.1.1	6.1.3	... met en œuvre les procédés et outils habituellement utilisés dans l'entreprise (p. ex. gestion des documents et classement, commandes, décomptes). (C3)*	... décrit les principes de la gestion de dossiers. (C2)*	
6.1.2	6.4.1	... utilise correctement les bases de données et les réseaux spécifiques à l'entreprise. (C3)*		
6.1.3	6.4.2	... rédige des rapports, des lettres et autres documents à l'aide d'un logiciel de traitement de texte. (C3)*	... rédige des rapports, des lettres et des travaux scolaires à l'aide d'un logiciel de traitement de texte. (C3)*	
6.1.4	6.4.3	... acquiert via Internet des informations spécialisées pour le travail socio-éducatif. (C3)*	... utilise les fonctions d'Internet pour acquérir des informations spécialisées pour le travail socio-éducatif. (C3)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

6.2	6.2	Objectif particulier: Participer à l'entretien de l'infrastructure et des appareils		
		Compétences méthodologiques / compétences personnelles et sociales: techniques de travail; autonomie et responsabilité		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
6.2.1	6.2.1	... procède correctement à l'entretien courant des appareils en respectant les mesures de sécurité. (C3)*	... cite les principaux risques potentiels liés à l'entretien courant des appareils. (C1)*	
6.2.2	6.2.2	... explique et accomplit ses propres tâches consistant à ranger, nettoyer et entretenir les locaux intérieurs et extérieurs. (C3)*		

7^e objectif général:

Connaître le cadre, la mission et le contexte sociopolitique de l'institution

L'accompagnement socio-éducatif est une activité sociale centrée sur la personne. Il importe donc que ceux qui l'exercent soient particulièrement bien renseignés sur la mission sociale de leur entreprise. Seule une bonne connaissance du contexte sociopolitique permet de la comprendre.*

7.1	7.1	Objectif particulier: Disposer d'une connaissance de base des organisations du domaine social*		
		Compétences méthodologiques / compétences personnelles et sociales: approche et action interdisciplinaires axées sur les processus		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
7.1.1	7.1.1	... décrit quels principes de l'institution favorisent la dignité des personnes accompagnées et quels processus peuvent la menacer. (C3)*	... cite les articles de la Constitution fédérale (art. 12 et 41) qui décrivent les mesures sociales indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine. (C2)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

7.1.2	7.1.2	... explique la fondation et le développement de l'entreprise dans laquelle il/elle travaille. (C2)*	... décrit le développement et la professionnalisation des métiers sociaux et des tâches socio-éducatives. (C2)*	
7.1.3	7.1.3		... cite les prestations fournies par les organisations dans le cadre de leur domaine d'activité. (C2)*	
7.1.4	7.1.4	... explique la mission sociopolitique de l'entreprise dans laquelle il/elle travaille. (C3)*	... décrit les principaux aspects du système de sécurité sociale (p. ex. AVS, AI, prestations complémentaires, aide sociale, droits à l'obtention de moyens auxiliaires, subventions, AC) en faveur des ayants droit aux prestations. (C3)*	
7.1.5	7.1.5	... explique dans les grandes lignes quelles sont les sources de financement de l'entreprise dans laquelle il/elle travaille. (C2)*	... définit divers moyens de financement d'une institution (subventions, tarif journalier, dons et legs etc.) ainsi que les notions élémentaires de comptabilité (budget, plan comptable, révision, etc.). (C2)*	
7.1.6	7.2.1	... explique les lignes directrices, les supports juridiques et la structure organisationnelle de l'entreprise dans laquelle il/elle travaille, décrit sa propre position dans la structure (hiérarchie et canaux d'information) et les tâches qui y sont liées. (C3)*	... décrit le fonctionnement des organisations sociales au moyen des notions de base de la théorie des organisations (p. ex. lignes directrices, organigramme, diagramme des fonctions, cahier des charges, organisation des processus). (C2)*	

7.2*		Objectif particulier: Connaître les responsabilités des divers acteurs d'une organisation*		
		Compétences méthodologiques / compétences personnelles et sociales: Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
7.2.1	7.3.1	... tient compte des droits et devoirs légaux des assistant-e-s socio-éducatifs-ves, des proches et des tiers par rapport à la personne accompagnée. (C3)*	... explique quels sont les droits et devoirs légaux des assistant-e-s socio-éducatifs-ves, des proches et des tiers dans le travail socio-éducatif. (C2)*	
7.2.2	7.2.3	... applique les règles de l'entreprise en fonction des exigences de la situation. (C3)*		
7.2.3	7.3.2	... cite les diverses professions, fonctions, compétences et responsabilités dans le domaine professionnel concerné. (C1)*	... décrit le sens et le but du travail interdisciplinaire. (C2)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

Approfondissement dans l'orientation de l'accompagnement des personnes handicapées

Les objectifs globaux des compétences professionnelles sont précisés dans l'approfondissement du domaine de travail respectif là où cela s'avère nécessaire. A ces objectifs globaux s'ajoutent les objectifs évaluateurs spécifiques énumérés ci-après.

Travail avec les personnes accompagnées

1^{er} objectif général

Accompagner et aider une personne ou un groupe dans l'accomplissement des actes ordinaires de la vie

Les personnes accompagnées doivent être autant que possible en mesure d'organiser elles-mêmes leur vie quotidienne. Elles bénéficient d'une aide pour accomplir les actes ordinaires de la vie lorsque cela s'avère nécessaire.

1.1	1.1	Objectif particulier: Aider la personne accompagnée lors des soins corporels ou prodiguer les soins à sa place		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
1.1.1 Hand	1.1.2 Hand	... tient compte des besoins des personnes en situation de handicap et notamment du besoin de soutien lors des soins corporels. (C3)*	... décrit ce dont il faut particulièrement tenir compte lorsque des soins corporels sont prodigués aux personnes en situation de handicap. (C2)*	

1.2	1.2	Objectif particulier: Préserver et promouvoir le bien-être physique et psychique des personnes accompagnées		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
1.2.1 Hand	1.2.2 Hand	... met en œuvre, dans les limites de ses compétences, les méthodes thérapeutiques alternatives courantes (p. ex. thé, compresses, massages). (C3)*	... décrit les méthodes thérapeutiques alternatives courantes (p. ex. thé, compresses, massages). (C2)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

1.2.2 Hand	1.2.3 Hand	... repère les changements du comportement individuel de la personne handicapée et met en œuvre les mesures qui s'imposent, dans les limites de ses compétences. (C3)*		
1.2.3 Hand	2.1.1 Hand	... prodigue des méthodes stimulantes (p. ex. stimulation basale) aux personnes en situation de handicap. (C3)*	... explique les méthodes stimulantes (p. ex. stimulation basale) pour les personnes en situation de handicap. (C3)*	... applique les méthodes stimulantes (p. ex. stimulation basale) pour les personnes en situation de handicap. (C3)* (CI: «Animation»)
1.2.4 Hand	1.2.4 Hand	... met en œuvre la prévention du décubitus et de la thrombose, dans les limites de ses compétences et en tenant compte de la situation. (C3)*	... explique la prévention du décubitus et de la thrombose. (C2)*	
1.2.5 Hand		... contrôle les signes vitaux. (C3)*	... explique le contrôle des signes vitaux. (C2)*	
1.2.6 Hand		... change des pansements simples et prodigue les soins en cas de sonde à demeure et de stomie. (C3)*	... explique les changements de pansements simples et les soins en cas de sonde à demeure et de stomie. (C2)*	
1.2.7 Hand		... administre de la nourriture par une sonde déjà installée (C3)*	... explique l'administration de nourriture par une sonde déjà installée. (C2)*	
1.2.8 Hand	1.2.6	... prépare dans les limites de ses compétences au sein de l'entreprise l'administration des médicaments les plus courants utilisés dans son domaine professionnel et procède à cette administration. (C3)*	... décrit les formes d'administration, les effets et effets secondaires des médicaments les plus courants utilisés dans son domaine professionnel (C2)*	
1.2.9 Hand	1.2.5 Hand	... repère les risques potentiels de blessures et d'atteintes à la santé lors de l'accompagnement socio-éducatif. (C3)*	... décrit les risques potentiels de blessures et d'atteintes à la santé lors de l'accompagnement socio-éducatif et des soins, pour elle-même/lui-même ainsi que pour les personnes accompagnées (C2)*	
1.2.10 Hand		... applique les règles de base essentielles concernant le travail socio-éducatif avec les personnes en situation de handicap et les soins apportés aux personnes en situation de handicap. (C3)*		... applique les règles de base essentielles concernant le travail socio-éducatif avec les personnes en situation de handicap et les soins apportés aux personnes en situation de handicap. (C3)* (CI: «Introduction au travail avec les personnes en situation de handicap»)
1.2.11 Hand	1.5.1 Hand	... recourt aux divers moyens auxiliaires servant à assurer la motricité des personnes en situation de handicap physiques en fonction des exigences de la situation et des besoins des personnes. (C3)*	... décrit les divers moyens auxiliaires servant à assurer la motricité des personnes en situation de handicap physiques et cite les différents services de consultation spécialisés en la matière. (C2)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

1.2.12 Hand	1.5.2 Hand	... aider les personnes avec un handicap sensoriel à s'orienter et à renforcer leur motricité (entre autres en ayant recours à des moyens auxiliaires). (C3)*	... décrit les moyens auxiliaires servant à aider les personnes avec un handicap sensoriel. (C2)*	
1.2.13 Hand	1.5.3 Hand	... met en œuvre des moyens auxiliaires, jeux et exercices pratiques visant à favoriser, à améliorer et à préserver la motricité. (C3)*	... décrit les moyens auxiliaires, jeux et exercices pratiques visant à favoriser, à améliorer et à préserver la motricité. (C2)*	

1.3	1.3	Objectif particulier: Aider et soutenir les personnes accompagnées dans des situations spécifiques*		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
1.3.1 Hand	1.3.1 Hand	... réagit de manière professionnelle en cas de comportements auto- et hétéroagressifs de personnes en situation de handicap. (C4)*	... explique les mesures préventives et la gestion des comportements auto- et hétéroagressifs d'une personne handicapée. (C3)*	... repère les différentes formes de deuil. (C3)* (CI: «Décès, deuil, séparation»)
1.3.2 Hand	1.3.2 Hand	... respecte la sphère privée et les limites personnelles des personnes en situation de handicap accompagnées. (C3)*	... explique l'importance de la sphère privée et du respect des limites personnelles dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap. (C3)*	... fait des propositions en vue de gérer/surmonter les expériences en lien avec la mort. (C3)* (CI: «Décès, deuil, séparation»)
1.3.3 Hand		... montre ses compétences professionnelles dans les situations où les personnes en situation de handicap atteignent leurs limites personnelles. (C4)*	... développe des pistes d'action pour gérer les situations où les personnes en situation de handicap atteignent leurs limites personnelles. (C4)*	... prépare des possibilités de contact avec les personnes en deuil. (C3)* (CI: «Décès, deuil, séparation»)

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

1.5*	1.6	Objectif particulier: Offrir un soutien pour la nutrition et l'alimentation*		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
1.5.1 Hand	1.6.1 Hand	... applique des régimes et règles alimentaires importantes dans la vie quotidienne. (C3)*		
1.5.2 Hand	1.6.2 Hand	... accompagne et organise les repas des personnes en situation de handicap en tenant compte de leurs besoins. (C3)*		
1.5.3 Hand		... utilise au besoin des moyens auxiliaires pour l'alimentation. (C3)*	... explique comment les personnes en situation de handicap peuvent être aidées lors des repas. (C2)*	

1.6*	1.7	Objectif particulier: Organiser et effectuer les tâches ménagères quotidiennes		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
1.6.1 Hand	1.7.1 Hand	... aide si nécessaire les personnes en situation de handicap dans l'exécution des tâches ménagères quotidiennes. (C3)*	... explique comment les personnes en situation de handicap peuvent si nécessaire être aidées dans l'exécution des tâches ménagères quotidiennes. (C2)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

2^e objectif général

Encourager la personne accompagnée à participer à la vie sociale et culturelle

En tant que membres de la société, les personnes accompagnées doivent pouvoir participer à la vie sociale et culturelle et contribuer à son enrichissement.*

2.2	2.2	Objectif particulier: Conduire des entretiens avec les personnes accompagnées, leurs proches et leurs référents (membres du réseau)*		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
2.2.1 Hand	2.2.1 Hand	... recourt à des méthodes et outils de communication assistée. (C4)*	... explique les méthodes et outils de communication assistée et les utilise en situation d'exercice. (C3)*	
2.2.2 Hand	2.2.2 Hand	... entretient des contacts avec les parents et/ou proches avec sensibilité. (C3)*	... décrit la situation particulière des parents de personnes en situation de handicap (stigmatisation, sentiments de culpabilité, etc.) et en tient compte lors des contacts avec eux. (C3)*	

2.3	2.3	Objectif particulier: Réaliser des activités créatives stimulantes et divertissantes*		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
2.3.1 Hand	2.3.1 Hand	... incite les personnes en situation de handicap à réaliser des activités créatives, en tenant compte de leur situation et de leurs besoins propres. (C3)*		... met en œuvre des moyens et méthodes créatifs dans le travail socioprofessionnel, en tenant compte de la situation particulière des personnes en situation de handicap. (C3)* (CI: «Animation»)

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

2.5	2.5	Objectif particulier: Permettre aux personnes accompagnées de participer à la vie en société		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
2.5.1 Hand	2.5.1 Hand	... aide les personnes en situation de handicap à entretenir leurs contacts sociaux et à participer à des événements culturels. (C4)*	... décrit des possibilités de participation à la vie sociale et culturelle pour les personnes en situation de handicap et indique comment ces possibilités peuvent être mises à profit. (C3)*	
2.5.2 Hand			... décrit les ressources et difficultés pour les personnes en situation de handicap pour entretenir des relations sociales. (C3)*	

3^e objectif général

Promouvoir le développement et l'autonomie des personnes accompagnées

Les buts prioritaires du travail sont de promouvoir le développement et/ou de préserver l'autonomie des personnes accompagnées. Tout acte socio-éducatif est accompagné d'intentions et d'attitudes qui contribuent à atteindre ces buts.*

3.1	3.1	Objectif particulier: Reconnaître les ressources et le potentiel des personnes accompagnées*		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
3.1.1 Hand	3.1.1 Hand		... décrit la situation de handicap en tant qu'interaction de facteurs biologiques, psychologiques et sociaux, en citant des exemples. (C3)*	
3.1.2 Hand	3.1.3 Hand		... décrit la signification des troubles de perception et des troubles sensoriels pour l'apprentissage et le développement	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

			de la personne. (C2)*	
3.1.3 Hand	3.1.4 Hand	... reconnaît la signification des handicaps pour les personnes concernées et pour l'organisation de leur vie et en déduit les implications pour sa propre action et son attitude. (C4)*	... explique la signification des handicaps pour les personnes concernées et pour l'organisation de leur vie et en déduit les implications pour sa propre action et son attitude. (C4)*	

3.2	3.2	Objectif particulier: Promouvoir resp. préserver l'autonomie des personnes accompagnées dans la vie quotidienne		
		Compétences méthodologiques / compétences personnelles et sociales:		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
3.2.1 Hand		... prend en considération l'autonomie des personnes en situation de handicap et la promeut par la mise en œuvre de mesures ciblées. (C3)*	... explique certains concepts et méthodes actuels pour encourager l'autonomie (p. ex. santé fonctionnelle, empowerment, techniques de normalisation, kinesthésie). (C3)*	... met en œuvre dans le travail socio-éducatif certains concepts et méthodes pour encourager l'autonomie des personnes en situation de handicap (p. ex. santé fonctionnelle, empowerment, techniques de normalisation, kinesthésie) et analyse dans ce contexte son propre rôle et son attitude. (C4)* (CI: «Concepts et méthodes d'action dans le travail d'accompagnement de personnes en situation de handicap»)
3.2.2 Hand	4.3.3 Hand 3.2.2 Hand	... se comporte avec les personnes en situation de handicap en veillant à ne pas limiter leur autonomie. (C3)*	... explique les principes importants pour encourager les personnes souffrant d'un handicap mental, physique ou psychique et analyse son propre style de travail socio-éducatif. (C4)*	
3.2.3 Hand			... décrit la problématique de la punition et de la récompense dans le travail socio-éducatif et cite d'autres solutions possibles. (C3)*	
3.2.4 Hand	3.2.1 Hand	... reconnaît les besoins sexuels des personnes en situation de handicap et les situations problématiques et agit de manière professionnelle en ce domaine. (C4)*	... décrit l'importance de la sexualité et des besoins sexuels dans le cas des personnes en situation de handicap. (C2)*	
3.2.5 Hand	4.3.2 Hand	... aide et encourage les personnes en situation de handicap à exprimer leurs besoins. (C3)*		
3.2.6 Hand	3.1.17 Gén.	... assiste la personne handicapée dans le choix de vêtements adaptés à la situation et aux besoins ou fait le choix à sa place. (C3)*	... décrit l'importance de vêtements appropriés pour la personne handicapée. (C2)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

Exercice du rôle professionnel et collaboration

4^e Objectif général

Connaître son rôle professionnel et l'assumer avec compétence

Les assistants socio-éducatifs CFC s'occupent de personnes qui dépendent d'eux. C'est pourquoi il est d'une importance fondamentale qu'ils se connaissent bien eux-mêmes, analysent leurs comportements et disposent de compétences sociales.

4.1	4.1	Objectif particulier: Connaître les exigences posées à son rôle dans la profession et motiver sa propre action		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
4.1.2 Hand	4.1.2 Hand		... décrit certains débats éthiques menés actuellement au sujet des personnes en situation de handicap et fait valoir sa propre opinion. (C4)*	
4.1.2 Hand	4.1.4 Hand	... intègre à son travail socio-éducatif certaines propositions essentielles de la déclaration de l'ONU au sujet des droits des personnes en situation de handicap. (C3)*	... cite les points essentiels de la déclaration de l'ONU au sujet des droits des personnes en situation de handicap. (C1)*	

4.3	4.3	Objectif particulier: Etablir et entretenir des relations professionnelles et y mettre un terme		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
4.3.1 Hand	4.3.3 Hand	... établit de manière professionnelle une relation avec des personnes présentant des troubles du comportement. (C4)*	... explique quelles sont les méthodes possibles en lien avec les troubles de comportement (C4)*	... analyse son propre rôle dans un contexte de dépendance et de répartition inégale du pouvoir et en déduit des conclusions pour sa propre action. (C4)* (C1: «Dépendance, pouvoir et abus de position dominante dans le travail socio-éducatif»)

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

4.3.2 Hand		... prend en considération, dans le cadre des relations, le fait de la dépendance particulière des personnes en situation de handicap et agit de manière professionnelle en ce domaine. (C4)*		... analyse la situation des personnes accompagnées résidant dans des institutions du point de vue de la dépendance et de la répartition inégale du pouvoir et en tire des conclusions pour son propre travail. (C4)* (CI: «Dépendance, pouvoir et abus de position dominante dans le travail socio-éducatif»)
4.3.3 Hand				... décrit des situations de pouvoir et d'impuissance vécues dans la pratique et indique des possibilités d'action différentes. (C3)* (CI: «Dépendance, pouvoir et abus de position dominante dans le travail socio-éducatif»)
4.3.4 Hand				... repère, sur la base d'exemples pratiques, des situations d'abus de position dominante dans des institutions pour personnes en situation de handicap et indique des possibilités d'action. (C3)* (CI: «Dépendance, pouvoir et abus de position dominante dans le travail socio-éducatif»)

4.4*	6.3	Objectif particulier: Participer à la communication vers l'extérieur		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
4.4.1 Hand	6.3.1 Hand	... aide les personnes en situation de handicap à défendre leurs intérêts à l'extérieur. (C3)*	... décrit les possibilités permettant d'aider les personnes en situation de handicap à défendre leurs intérêts à l'extérieur. (C2)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

5^e Objectif général

Participer à la planification, à la préparation et à l'évaluation d'activités adaptées aux besoins et aux capacités des personnes accompagnées

L'accompagnement socio-éducatif est une tâche que se partagent généralement plusieurs intervenants. De ce fait, et vu la nécessité de tenir compte des capacités et des besoins des personnes accompagnées, il est indispensable de planifier, de préparer et d'évaluer les activités.

5.1	5.1	Objectif particulier: Planifier et préparer des activités dans le cadre du travail socio-éducatif de manière autonome*		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducatrice CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
5.1.1 Hand	5.1.1 Hand	... contribue activement à l'élaboration d'un plan de développement en y apportant ses propres observations et réflexions. (C3)*	... explique le contenu d'un plan de développement. (C3)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

7^e Objectif général

Connaître le cadre, la mission et le contexte sociopolitique de l'institution

L'accompagnement socio-éducatif est une activité sociale centrée sur la personne. Il importe donc que ceux qui l'exercent soient particulièrement bien renseignés sur la mission sociale de leur entreprise. Seule une bonne connaissance du contexte sociopolitique permet de la comprendre.*

7.1	7.1	Objectif particulier: Disposer d'une connaissance de base des organisations du domaine social*		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
7.1.1 Hand	7.1.1 Hand		... explique les moyens de financement spécifiques de l'AI destinés à encourager, à aider et à intégrer les personnes en situation de handicap (p. ex. mesures de réinsertion, rentes, allocation d'assistance, budget d'assistance, moyens auxiliaires). (C2)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

Approfondissement dans l'orientation de l'accompagnement des personnes âgées

Les objectifs globaux des compétences professionnelles sont précisés dans l'approfondissement du domaine de travail respectif là où cela s'avère nécessaire. A ces objectifs globaux s'ajoutent les objectifs évaluateurs spécifiques mentionnés ci-après.

Travail avec les personnes accompagnées

1^{er} Objectif général

Accompagner et aider une personne ou un groupe dans l'accomplissement des actes ordinaires de la vie

Les personnes accompagnées doivent autant que possible être en mesure d'organiser elles-mêmes leur vie quotidienne. Elles bénéficient d'une aide pour accomplir les actes ordinaires de la vie lorsque cela s'avère nécessaire.

1.1.	1.1	Objectif particulier: Aider la personne accompagnée lors des soins corporels ou prodiguer les soins à sa place		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
1.1.1 PersÂ		... prodigue les soins corporels aux personnes âgées (y c. soins des ongles, des cheveux et de la peau, rasage et toilette intime) de manière professionnelle et en fonction des besoins, et/ou les y assiste. (C3)*		

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

1.2	1.2	Objectif particulier: Préserver et promouvoir le bien-être physique et psychique des personnes accompagnées		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
1.2.1 PersÂ	1.2.1 PersÂ	... observe l'évolution de l'état de santé et le comportement de la personne, perçoit, décrit et évalue les changements et met en œuvre des mesures dans les limites de ses compétences. (C4)*	... décrit les tableaux cliniques ainsi que les changements organiques et fonctionnels caractéristiques de la personne âgée (p. ex. diabète mellitus, insuffisance cardiaque, insuffisance rénale, incontinence urinaire ou fécale). (C2)*	
1.2.2 PersÂ	1.2.2 PersÂ		... décrit les effets des affections et restrictions physiques sur le bien-être et en cite l'incidence sur la vie quotidienne. (C3)*	
1.2.3 PersÂ	1.2.3 PersÂ	... aborde les personnes âgées présentant des altérations psychiques et cérébrales organiques dans une attitude valorisante et les traite de manière appropriée. (C3)*	... décrit les altérations et maladies psychiques et cérébrales organiques, fréquentes chez les personnes âgées, ainsi que les troubles de la personnalité qui en résultent (notamment les troubles anxieux, démence, dépression, dépendance, troubles obsessionnels compulsifs, délire, etc.). (C2)*	... traite de façon appropriée (p. ex. valorisante) et digne les personnes âgées atteintes de démence. (C3)* (CI : «Démence et dignité»)
1.2.4 PersÂ	1.2.4 PersÂ	... effectue la prévention du décubitus, des chutes, de la pneumonie, de la thrombose et des contractures dans les limites de ses compétences, en tenant compte de la situation. (C3)*	... explique la prévention du décubitus, des chutes, de la pneumonie, de la thrombose et des contractures. (C2)*	
1.2.5 PersÂ		... contrôle les signes vitaux et établit des bilans hydriques. (C3)*	... explique le contrôle des signes vitaux et les bilans hydriques. (C2)*	
1.2.6 PersÂ		... détermine la glycémie capillaire. (C3)*	... explique la détermination de la glycémie capillaire. (C2)*	
1.2.7 PersÂ		... réalise des tests urinaires simples. (C3)*	... explique la réalisation de tests urinaires simples. (C2)*	
1.2.8 PersÂ		... change des pansements simples, apporte des soins en cas de Cystofix, de sonde à demeure et de stomie. (C3)*	... explique le changement des pansements simples, les soins en cas de Cystofix, de sonde à demeure et de stomie. (C2)*	
1.2.9 PersÂ		... met en œuvre des moyens auxiliaires en cas d'incontinence fécale ou urinaire. (C3)*	... explique la mise en œuvre de moyens auxiliaires en cas d'incontinence fécale ou urinaire. (C2)*	
1.2.10 PersÂ		... effectue, dans les limites de ses compétences, des injections sous-cutanées. (C3)*	... explique les injections sous-cutanées. (C2)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

1.2.11 PersÂ		... administre de la nourriture par sonde déjà installée ainsi que des gouttes ou baumes ophtalmiques, de l'oxygène (selon prescription médicale). (C3)*	... explique l'administration de nourriture par sonde déjà installée ainsi que de gouttes ou baumes ophtalmiques, d'oxygène. (C2)*	
1.2.12 PersÂ	1.2.6	... prépare dans les limites de ses compétences au sein de l'entreprise l'administration des médicaments les plus courants utilisés dans son domaine professionnel et procède à cette administration. (C3)*	... décrit les formes d'administration, les effets et effets secondaires des médicaments les plus courants utilisés dans son domaine professionnel (C2)*	
1.2.13 PersÂ	1.2.6 PersÂ	... met en œuvre, dans le cadre de la planification des soins, les méthodes thérapeutiques alternatives utilisées dans son domaine professionnel (p. ex. thé, compresses, massages. (C3)*	... décrit les méthodes thérapeutiques alternatives utilisées dans son domaine professionnel (p. ex. thé, compresses, massages. (C2)*	
1.2.14 PersÂ	1.2.7 PersÂ	... reçoit les ordonnances, les documente correctement et les exécute resp. en délègue l'exécution en fonction de ses compétences. (C3)*	... décrit avec ses propres termes comment traiter et documenter les prescriptions médicales. (C2)*	
1.2.15 PersÂ	1.2.8 PersÂ	... applique les méthodes stimulantes (p. ex. stimulation basale) dans la vie quotidienne. (C3)*		... applique les concepts et méthodes d'action relatifs à l'accompagnement de personnes âgées (p. ex. stimulation basale, Gineste-Marescotti). (C3)* (CI: «Concepts et méthodes d'action pour l'accompagnement des personnes âgées»)
1.2.16 PersÂ	1.2.9 PersÂ	... applique les principes de traitements apaisants (palliatifs) en fonction de la situation de la personne âgée. (C3)*	... décrit les principes de traitements apaisants (palliatifs). (C2)*	
1.2.17 PersÂ	1.2.11 PersÂ	... repère les risques potentiels de blessures et d'atteintes à la santé lors des soins et en tient compte dans la pratique. (C3)*	... cite les risques potentiels de blessures et d'atteintes à la santé lors des soins pour elle-même/lui-même ainsi que pour les personnes âgées accompagnées. (C2)*	
1.2.18 PersÂ	1.5.1 PersÂ	... met en œuvre, en fonction de la situation et de la personne, les techniques et moyens auxiliaires les plus utilisés visant à aider les personnes à mobilité réduite. (C3)*	... cite les techniques et moyens auxiliaires les plus utilisés visant à aider les personnes à mobilité réduite. (C1)*	
1.2.19 PersÂ	1.5.2 PersÂ	... applique des concepts visant à améliorer la motricité (p. ex. kinesthésie, concept Bobath) en fonction de la situation. (C3)*		... met en œuvre en situation d'exercice des concepts visant à améliorer la motricité (p. ex. kinesthésie, concept Bobath). (C3)* (CI: «Méthodes visant à améliorer la motricité»)

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

1.3	1.3	Objectif particulier: Aider et soutenir les personnes accompagnées dans des situations spécifiques*		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
1.3.1 PersÂ	1.3.1 PersÂ	... accompagne et soigne, dans les limites de ses compétences, les personnes en fin de vie avec sensibilité et de manière professionnelle. (C3)*		... agit avec sensibilité en cas de séparation et de deuil et organise des rituels individualisés en cas de décès. (C3)* (CI: «Décès, deuil, séparation»)
1.3.2 PersÂ	1.3.2 PersÂ	... implique les proches durant les phases de l'agonie et les accompagne avec sensibilité et de manière professionnelle. (C3)*		... évalue correctement les phases de l'agonie. (C2)* (CI: «Décès, deuil, séparation»)
1.3.3 PersÂ	1.3.3 PersÂ	... décrit les étapes principales de la préparation d'une admission dans le home/d'une sortie du home, en assistant les personnes âgées resp. leurs proches de manière professionnelle. (C3)*	... décrit les étapes principales de la préparation d'une admission dans le home/d'une sortie du home. (C2)*	

1.5*	1.6	Objectif particulier: Offrir un soutien pour la nutrition et l'alimentation*		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
1.5.1 PersÂ	1.6.1 PersÂ	... administre des régimes tels que p. ex. nourriture diététique en cas de diabète, goutte, affections intestinales et surpoids. (C3)*	... décrit des régimes tels que p. ex. nourriture diététique en cas de diabète, goutte, affections intestinales et surpoids. (C2)*	
1.5.2 PersÂ	1.6.2 PersÂ	... respecte les habitudes alimentaires des personnes âgées. (C3)*	... décrit les modes alimentaires des personnes âgées. (C2)*	
1.5.3 PersÂ	1.6.9	... lors des repas, aide de manière appropriée les personnes ne pouvant se nourrir seules. (C3)*	... énumère les moyens auxiliaires spécifiquement destinés à l'alimentation. (C1)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

1.7*	1.8	Objectif particulier: Prendre en compte les principes de sécurité et adopter une conduite appropriée en cas d'urgence		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
1.7.1 PersÂ	1.8.1 PersÂ	... repère les situations d'urgence chez les personnes âgées, prend les mesures d'urgence ou demande de l'aide. (C4)*	... décrit les situations d'urgence potentielles chez les personnes âgées et met en œuvre des mesures d'urgence dans des situations d'exercice. (C3)*	

2^e Objectif général

Encourager la personne accompagnée à participer à la vie sociale et culturelle

En tant que membres de la société, les personnes accompagnées doivent pouvoir participer à la vie sociale et culturelle et contribuer à son enrichissement.*

2.1	2.1	Objectif particulier: Organiser la vie quotidienne sur le lieu d'accompagnement en fonction des besoins		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
2.1.1 PersÂ	2.1.1 PersÂ	... met en œuvre les méthodes utilisées dans l'entreprise, visant à préserver et à rétablir les capacités individuelles des personnes âgées et à les encourager à prendre des initiatives personnelles. (C3)	... décrit les méthodes actuelles visant à préserver et à rétablir les capacités individuelles des personnes âgées. (C2)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

3^e Objectif général

Promouvoir le développement et l'autonomie des personnes accompagnées

Les buts prioritaires du travail sont de promouvoir le développement et/ou de préserver l'autonomie des personnes accompagnées. Tout acte socio-éducatif est accompagné d'intentions et d'attitudes qui contribuent à atteindre ces buts.*

3.1	3.1	Objectif particulier: Reconnaître les ressources et le potentiel des personnes accompagnées*		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
3.1.1 PersÂ			... décrit les principes et concepts pour l'accompagnement de personnes âgées de différentes cultures. (C2)*	... explique les principes de l'accompagnement de personnes âgées et les applique (p.ex. rôle professionnel, relation avec pouvoir/impuissance, dépendance et violence). (C2)* (CI: «Introduction au travail d'accompagnement des personnes âgées»)
3.1.2 PersÂ	3.1.2 PersÂ	... applique la méthode de travail biographique dans la vie quotidienne. (C3)*	... décrit la méthode de travail biographique et l'applique en situation d'exercice. (C3)*	
3.1.3 PersÂ	3.1.3 PersÂ	... met en œuvre des mesures visant à encourager l'autonomie et à faciliter les soins, en tenant compte des ressources disponibles. (C3)*	... décrit des mesures adaptées aux personnes âgées ayant des troubles et handicaps sensoriels, visant à encourager l'autonomie, en tenant compte des ressources disponibles. (C2)*	
3.1.4 PersÂ	3.1.4 PersÂ	... reconnaît les besoins sexuels des personnes âgées et les questions qui peuvent naître en ce domaine, et y répond de manière adéquate. (C4)*	... décrit la signification de la sexualité et des besoins sexuels pour les personnes âgées. (C2)*	
3.1.5 PersÂ	3.1.5 PersÂ	... aide les personnes âgées à défendre leurs intérêts à l'extérieur. (C3)*		

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

3.2	3.2	Objectif particulier: Promouvoir resp. préserver l'autonomie des personnes accompagnées dans la vie quotidienne		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
3.2.1 PersÂ	3.1.17 Gén.	... assiste la personne âgée dans le choix de vêtements adaptés à la situation et aux besoins ou fait le choix à sa place. (C3)*	... décrit l'importance de vêtements appropriés pour la personne accompagnée. (C2)*	
3.2.2 PersÂ	1.2.10 PersÂ	... prend en compte des moyens de promouvoir l'autonomie et la qualité de vie en assistant les personnes lors de leurs activités de la vie quotidienne. (C3)*	... cite des moyens de promouvoir l'autonomie et la qualité de vie. (C1)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

Exercice du rôle professionnel et collaboration

4^e Objectif général

Connaître son rôle professionnel et l'assumer avec compétence

Les assistants socio-éducatifs CFC s'occupent de personnes qui dépendent d'eux. C'est pourquoi il est d'une importance fondamentale qu'ils se connaissent bien eux-mêmes, analysent leurs comportements et disposent de compétences sociales.

4.1	4.1	Objectif particulier: Connaître les exigences posées à son rôle dans la profession et motiver sa propre action		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
4.1.1 PersÂ	4.1.1 PersÂ		... réfléchit à «l'assistance au suicide» et à «l'euthanasie passive» et se forge sa propre opinion à ce propos. (C2)*	
4.1.2 PersÂ	4.1.2 PersÂ		... cite les droits des résidentes et résidents du home. (C2)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

5^e Objectif général

Participer à la planification, à la préparation et à l'évaluation d'activités adaptées aux besoins et aux capacités des personnes accompagnées

L'accompagnement socio-éducatif est une tâche que se partagent généralement plusieurs intervenants. De ce fait, et vu la nécessité de tenir compte des capacités et des besoins des personnes accompagnées, il est indispensable de planifier, de préparer et d'évaluer les activités.

5.1	5.1	Objectif particulier: Planifier et préparer des activités dans le cadre du travail socio-éducatif de manière autonome*		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducatrice CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
5.1.1 PersÂ	5.1.1 PersÂ	... planifie et évalue le travail d'accompagnement en collaboration avec l'équipe et les personnes âgées. (C3)*	... cite le contenu d'une planification globale de l'accompagnement et décrit la manière de procéder. (C2)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

Connaissance de l'institution et du contexte

7^e objectif général

Connaître le cadre, la mission et le contexte sociopolitique de l'institution

L'accompagnement socio-éducatif est une activité sociale centrée sur la personne. Il importe donc que ceux qui l'exercent soient particulièrement bien renseignés sur la mission sociale de leur entreprise. Seule une bonne connaissance du contexte sociopolitique permet de la comprendre.*

7.1	7.1	Objectif particulier: Disposer d'une connaissance de base des organisations du domaine social*		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
7.1.1 PersÂ	3.1.1 PersÂ		... décrit l'image de la vieillesse dans notre société et en cite les conséquences sur l'accompagnement des personnes âgées. (C2)*	
7.1.2 PersÂ	7.1.1 PersÂ		... cite les éléments ayant marqué l'évolution historique du travail d'accompagnement des personnes âgées. (C1)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

Approfondissement dans l'orientation de l'accompagnement des enfants

Les objectifs globaux des compétences professionnelles sont précisés dans l'approfondissement du domaine de travail respectif là où cela s'avère nécessaire. A ces objectifs globaux s'ajoutent les objectifs évaluateurs spécifiques mentionnés ci-après.

Travail avec les personnes accompagnées

1^{er} objectif général

Accompagner et aider une personne ou un groupe dans l'accomplissement des actes ordinaires de la vie

Les personnes accompagnées doivent être autant que possible en mesure d'organiser elles-mêmes leur vie quotidienne. Elles bénéficient d'une aide pour accomplir les actes ordinaires de la vie lorsque cela s'avère nécessaire.

1.1	1.1	Objectif particulier: Aider la personne accompagnée lors des soins corporels ou prodiguer les soins à sa place		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
1.1.1 Enf	1.1.1 Enf	... effectue les soins corporels aux bébés et aux enfants en bas âge de manière professionnelle. (C3)*		... exerce et motive des gestes de soins professionnels (y c. choix des produits). (C3)* (CI: «Travailler avec des enfants de 0 – 24 mois»)
1.1.2 Enf	1.1.2 Enf	... guide les enfants en bas âge dans l'apprentissage de la continence. (C3)*		... déduit à partir des prérequis corporels et psychiques des conclusions pour l'accompagnement des enfants dans cette phase. (C3)* (CI: «Travailler avec des enfants de 0 – 24 mois»)
1.1.3 Enf	1.1.3 Enf	... aide les petits enfants et/ou enfants en âge de scolarité lors des soins corporels quotidiens et les guide vers l'indépendance et la responsabilisation individuelle. (C3)*		... exerce et motive les manières de procéder pour les soins corporels aux enfants en bas âge (instructions et soutien). (C3)* (CI: «Travailler avec des enfants de 0 – 24 mois»)

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

1.2	1.2	Objectif particulier: Préserver et promouvoir le bien-être physique et psychique des personnes accompagnées		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
1.2.1 Enf		... communique avec les bébés, réagit à leurs besoins et organise leur environnement en conséquence. (C3)*		... en ce qui concerne la communication et l'organisation de l'environnement et des offres, tient compte des besoins de sécurité émotionnelle, de contact/tranquillité et d'activité des bébés. (C3)* (CI: «Travailler avec des enfants de 0 – 24 mois»)
1.2.2 Enf	1.2.2 Enf 1.2.3 Enf	... réagit de manière professionnelle lors de l'apparition de symptômes pathologiques. (C3)*	... cite les symptômes et causes des principales maladies infantiles (maladies infectieuses). (C2)*	
1.2.3 Enf	1.2.1 Enf		... décrit les cas d'urgence typiques avec les enfants et les mesures à prendre. (C2)*	
1.2.4 Enf			... cite les douleurs de l'enfant liées au stade de son développement et les mesures apaisantes. (C2)*	
1.2.5 Enf		... stimule les enfants, en tenant compte de leur âge, à des activités et des jeux qui favorisent le développement de la motricité globale et fine. (C3)*	... décrit, pour les diverses classes d'âge, les jeux et les activités appropriés pour favoriser la motricité globale et fine. (C2)*	... offre aux enfants de différents âges un accès aux possibilités de mouvement adaptées à l'âge. (C3)* (CI: «Offres favorisant la motricité»)
1.2.6 Enf		... rend conscients les enfants des espaces, des moments et des thèmes permettant le mouvement et les fait participer à l'aménagement de ces éléments. (C3)*		... rend conscients les enfants, dans le cadre des projets, des espaces, des moments et des thèmes permettant le mouvement et fait participer les enfants à l'organisation de ces éléments C3)* (CI: «Offres favorisant la motricité»)

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

1.3	1.3	Objectif particulier: Aider et soutenir les personnes accompagnées dans des situations spécifiques*		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
1.3.1 Enf	1.3.2 Enf	... organise l'accueil de l'enfant ainsi que son départ. (C3)*	... décrit comment l'accueil et le départ des enfants peut être organisé, en fonction de leur âge. (C2)*	
1.3.2 Enf		... accompagne et soutient les enfants durant la phase de familiarisation avec l'environnement en respectant le concept d'entreprise. (C3)*	... explique les concepts et méthodes de familiarisation avec l'environnement pour toutes les personnes concernées. (C2)*	
1.3.3 Enf	1.3.3 Enf	... aménage des rituels d'entrée, de sortie et de départ. (C3)*	... développe des rituels d'entrée, de sortie et de départ. (C3)*	

1.4	1.4	Objectif particulier: Participer à l'aménagement du lieu de séjour		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
1.4.1 Enf	1.4.1 Enf	... aménage les espaces en tant que lieux de vie, d'apprentissage et de jeux favorisant le développement de l'enfant. (C4)*	... décrit des concepts d'aménagement de l'espace et des installations pour promouvoir des espaces en tant que lieux de vie, d'apprentissage et de jeux. (C2)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

1.5*	1.6	Objectif particulier: Offrir un soutien pour la nutrition et l'alimentation*		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
1.5.1 Enf	1.6.1 Enf	... prépare de la nourriture simple pour nourrissons et apporte un soutien aux bébés pour l'alimentation. (C3)*		
1.5.2 Enf	1.6.2 Enf	... aide les enfants à manger de manière autonome. (C3)*		... prépare des repas simples adaptés aux besoins des enfants. (C3)* (CI: «Manger et effectuer des tâches ménagères avec des enfants»)
1.5.3 Enf	1.6.5 Enf	... aménage les repas en tant qu'événements collectifs. (C3)*		... analyse la signification des repas communs pour le groupe. (C3)* (CI: «Manger et effectuer des tâches ménagères avec des enfants»)
1.5.4 Enf	1.6.7 Enf	... sensibilise les enfants à l'importance d'une alimentation saine. (C4)*		... accompagne et soutient les enfants en bas âge et en âge de scolarité lors des repas. (C3)* (CI: «Manger et effectuer des tâches ménagères avec des enfants»)
1.5.5 Enf	1.7.5	... associe les enfants à la réalisation des tâches ménagères. (C3)*		... analyse les effets des usages relatifs aux repas (p. ex. participation aux tâches ménagères) sur les enfants de différents âges. (C4)* (CI: «Manger et effectuer des tâches ménagères avec des enfants»)

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

2^e objectif général

Encourager la personne accompagnée à participer à la vie sociale et culturelle

En tant que membres de la société, les personnes accompagnées doivent pouvoir participer à la vie sociale et culturelle et contribuer à son enrichissement.*

2.1	2.1	Objectif particulier: Organiser la vie quotidienne sur le lieu d'accompagnement en fonction des besoins		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
2.1.1 Enf	2.1.1 Enf	... organise le déroulement de la journée en séquences et tient compte pour ce faire des besoins et idées des enfants. (C3)*	... décrit le concept de séquences et l'applique en situation d'exercice, pour créer un plan de journée. (C3)*	
2.1.2 Enf		... élabore un plan hebdomadaire selon les prescriptions de l'entreprise. (C3)*	... explique comment un plan hebdomadaire doit être mis en œuvre. (C2)*	

2.2	2.2	Objectif particulier: Conduire des entretiens avec les personnes accompagnées, leurs proches et leurs référents (membres du réseau)*		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
2.2.1 Enf		... met en place au quotidien une culture du dialogue avec les enfants et leurs parents. (C3)*	... explique le contenu, la signification et les effets de la communication dans les contacts avec les enfants et les parents. (C3)*	
2.2.2 Enf		... réalise des discussions planifiées avec les enfants, par petits groupes ou par groupes entiers. (C3)*	... explique comment réaliser des discussions planifiées avec les enfants, par petits groupes ou par groupe entier. (C3)*	
2.2.3 Enf		... discute avec les parents de manière spontanée lors de l'accueil et du départ des enfants (discussions «entre deux portes»). (C3)*	... explique l'importance, les possibilités et les limites des discussions «entre deux portes» avec les parents. (C3)*	
2.2.4 Enf	2.2.1 Enf	... planifie et participe au déroulement d'entretiens avec les parents et aux événements auxquels les parents sont conviés. (C3)*	... décrit les objectifs et le déroulement d'entretiens avec les parents et d'événements auxquels les parents sont conviés. (C3)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

2.3	2.3	Objectif particulier: Réaliser des activités créatives stimulantes et divertissantes*		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
2.3.1 Enf		... joue avec les bébés et les enfants en bas âge des jeux de langage, de mouvement et/ou des rondes. (C3)*	... recueille et apprend des jeux de langage, de mouvement et/ou des rondes, choisit ceux qui conviennent dans la pratique et motive ce choix. (C3)*	
2.3.2 Enf	2.3.2 Enf	... chante, fait de la musique et danse avec les enfants, en tenant compte de leur âge. (C3)*	... dispose d'un répertoire de chansons et de danses pour les enfants de différents âges. (C2)*	
2.3.3 Enf			... décrit comment les enfants de tous âges peuvent être accompagnés par la musique et la danse. (C3)*	
2.3.4 Enf	2.3.3 Enf	... crée pour les enfants des offres correspondant aux âges pour le bricolage ou la création en général. (C3)*	... décrit des techniques et matériaux appropriés pour bricoler et créer, développe une manière de procéder pour accompagner et guider les enfants en ce domaine. (C3)*	
2.3.5 Enf	2.3.4 Enf	... fait des jeux de règles appropriés avec les enfants (p. ex. jeux d'équipe, jeux d'adresse, jeux de cartes ou de plateau, de hasard, de stratégie, jeux de société) et motive son choix. (C3)*	... cite les jeux de règles de différents types et choisit les jeux appropriés (jeux d'équipe, jeux d'adresse, jeux de cartes ou de plateau, de hasard, de stratégie, jeux de société). (C3)*	
2.3.6 Enf	2.3.7 Enf	... donne aux enfants la possibilité de réaliser certaines expériences, en tenant compte de leur âge (p. ex. domaine de la physique, de la chimie ou de la biologie). (C3)*	... explique certaines expériences (p. ex. domaine de la physique, de la chimie ou de la biologie) et explique la manière de conduire les enfants vers de telles expériences. (C2)*	
2.3.7 Enf		... raconte et invente (avec les enfants) des histoires pour les enfants. (C3)*	... cite les nombreuses possibilités de raconter et d'inventer des histoires, en tenant compte de l'âge et des intérêts. (C3)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

3^e objectif général

Promouvoir le développement et l'autonomie des personnes accompagnées

Les buts prioritaires du travail sont de promouvoir le développement et/ou de préserver l'autonomie des personnes accompagnées. Tout acte socio-éducatif est accompagné d'intentions et d'attitudes qui contribuent à atteindre ces buts.*

3.1		Objectif particulier: Reconnaître les ressources et le potentiel des personnes accompagnées*		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
3.1.1 Enf	3.1.1 Enf	... évalue le stade de développement d'un enfant et repère les particularités et les changements au niveau du développement de l'enfant. (C3)*	... explique comment le stade de développement d'un enfant peut être évalué et décrit les particularités et les changements au niveau du développement de l'enfant. (C2)*	... intègre des enfants au groupe accompagné et y prend en compte des besoins spécifiques. (C4)* CI: «L'intégration comme tâche d'accompagnement»
3.1.2 Enf	3.1.5 Enf	... documente l'apprentissage et le développement des enfants. (C3)*	... décrit comment l'apprentissage et le développement des enfants peuvent être documentés. (C3)*	
3.1.3 Enf	3.1.2 Enf	... accompagne et stimule l'enfant dans son développement. (C3)*	... explique les tâches de développement d'un enfant et explique les possibilités d'encouragement/stimulation. (C3)*	
3.1.4 Enf			... explique la notion d'«attachement» et sa signification pour le développement. (C2)*	
3.1.5 Enf			... analyse son propre comportement en ce qui concerne l'encouragement de l'autonomie dans le contexte de différents styles d'éducation/accompagnement. (C4)*	
3.1.6 Enf			... explique la problématique de la punition et de la récompense dans l'accompagnement et cite d'autres solutions possibles en ce domaine. (C3)*	
3.1.7 Enf	3.1.12 Enf		... explique les principes et concepts pour l'accompagnement d'enfants de différentes cultures. (C2)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

3.2	3.2	Objectif particulier: Promouvoir resp. préserver l'autonomie des personnes accompagnées dans la vie quotidienne		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
3.2.1 Enf			... cite divers concepts pédagogiques (p. ex. Froebel, Montessori, Freinet, Pikler, approche situationnelle) et explique leurs principes fondamentaux. (C2)*	
3.2.2 Enf	3.2.3 Enf	... accompagne les séquences de jeu libre de manière appropriée. (C3)*	... décrit sa propre attitude et son rôle lors de l'accompagnement des jeux des enfants, respectivement lors de l'accompagnement d'enfants en âge de scolarité dans leurs loisirs. (C2)*	
3.2.3 Enf		... développe des offres de jeux libres adaptées aux besoins du groupe d'enfants et les met en œuvre. (C4)*	... décrit des concepts de jeux libres et cite des idées ou d'autres formes particulières pour des offres de jeux libres. (C3)*	
3.2.4 Enf		... accompagne les enfants en âge de scolarité dans leurs loisirs en respectant le concept d'entreprise. (C3)*	... décrit des concepts d'offres de loisirs pour les enfants en âge de scolarité et explique comment ils peuvent être mis en œuvre. (C2)*	
3.2.5 Enf	3.2.5 Enf	... met en œuvre les méthodes de stimulation précoce du langage dans l'accompagnement socio-éducatif des enfants. (C3)*	... cite diverses méthodes de stimulation précoce du langage et les adapte aux différents groupes d'âges. (C3)*	
3.2.6 Enf	3.2.7 Enf	... offre des espaces de liberté aux enfants, en déterminant des limites au besoin, et les motive. (C4)*	... explique la signification des espaces de liberté et des limites pour le développement. (C3)*	
3.2.7 Enf	3.2.8 Enf	... permet et encourage les échanges entre les enfants, l'apprentissage social et la coopération entre les enfants. (C4)*	... décrit la signification du groupe et de l'apprentissage social pour le développement de l'enfant. (C2)*	
3.2.8 Enf		... encadre les conflits entre enfants, intervient au besoin et privilégie les solutions autonomes. (C5)*	... décrit comment les enfants peuvent être accompagnés de manière judicieuse dans des situations de conflit. (C2)*	
3.2.9 Enf	3.2.10 Enf	... tient compte de la dynamique d'un groupe d'enfants dans le travail socio-éducatif et l'influence de manière constructive. (C5)*	... décrit l'évolution et la dynamique d'un groupe d'enfants et explique les possibilités de l'influence constructive. (C4)*	
3.2.10 Enf	3.2.11 Enf	... intègre le groupe d'enfants (peer group) dans le travail socio-éducatif. (C4)*	... décrit la signification du groupe d'enfants (peer group) pour les enfants. (C3)*	
3.2.11 Enf		... accompagne les enfants en âge de scolarité en promouvant l'autonomie pour ce qui concerne l'exécution des devoirs. (C4)*	... décrit les moyens d'accompagnement d'enfants en âge de scolarité pour faire les devoirs. (C3)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

3.2.12 Enf		... motive et encourage les enfants en âge de scolarité à assumer certaines responsabilités (p. ex. en lien avec les petites tâches, l'hygiène personnelle et l'ordre, avec un mot à dire pour l'organisation du quotidien et des loisirs). (C4)*	... décrit les contenus et la manière de procéder pour encourager la responsabilité individuelle des enfants. (C2)*	
---------------	--	---	---	--

Exercice du rôle professionnel et collaboration

4^e objectif général

Connaître son rôle professionnel et l'assumer avec compétence

Les assistants socio-éducatifs CFC s'occupent de personnes qui dépendent d'eux. C'est pourquoi il est d'une importance fondamentale qu'ils se connaissent bien eux-mêmes, analysent leurs comportements et disposent de compétences.

4.1	4.1	Objectif particulier: Connaître les exigences posées à son rôle dans la profession et motiver sa propre action		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
4.1.1 Enf	4.1.1 Enf	... intègre au travail socio-éducatif les éléments contenus dans la déclaration de l'ONU au sujet des droits de l'enfant. (C3)*	... cite les points essentiels de la déclaration de l'ONU au sujet des droits de l'enfant et explique quels peuvent être les effets de la mise en œuvre de ces droits sur la pratique professionnelle. (C4)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

5. objectif général

Participer à la planification, à la préparation et à l'évaluation d'activités adaptées aux besoins et aux capacités des personnes accompagnées

L'accompagnement socio-éducatif est une tâche que se partagent généralement plusieurs intervenants. De ce fait, et vu la nécessité de tenir compte des capacités et des besoins des personnes accompagnées, il est indispensable de planifier, de préparer et d'évaluer les activités.

5.1	5.1	Objectif particulier: Planifier et préparer des activités dans le cadre du travail socio-éducatif de manière autonome*		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducatrice CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
5.1.1 Enf	5.1.1 Enf	... contribue, par des observations et des réflexions personnelles, à la planification de mesures pédagogiques. (C3)*	... explique le contenu et la mise en œuvre de la planification de mesures pédagogiques. (C3)*	
5.1.2 Enf	5.1.2 Enf	... planifie et prépare des séquences choisies du déroulement de la journée de manière ciblée (p. ex. jeux libres, jeux et activités guidées, tâches ménagères, encouragement individuel), les met en œuvre et les évalue. (C3)*	... planifie et prépare des séquences choisies du déroulement de la journée de manière ciblée (p. ex. jeux libres, jeux et activités guidées, tâches ménagères, encouragement individuel), les met en œuvre et les évalue. (C3)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

Connaissance de l'institution et du contexte

7^e objectif général

Connaître le cadre, la mission et le contexte sociopolitique de l'institution

L'accompagnement socio-éducatif est une activité sociale centrée sur la personne. Il importe donc que ceux qui l'exercent soient particulièrement bien renseignés sur la mission sociale de leur entreprise. Seule une bonne connaissance du contexte sociopolitique permet de la comprendre.*

7.1	7.1	Objectif particulier: Disposer d'une connaissance de base des organisations du domaine social*		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
7.1.1 Enf	7.1.1 Enf		... décrit les grandes lignes du développement historique de l'encadrement extrafamilial des enfants et inscrit les origines de son entreprise dans ce contexte. (C3)*	
7.1.2 Enf	3.1.3 Enf		... décrit l'influence de l'évolution de la société sur la vie de l'enfant. (C2)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

Approfondissement pour la variante généraliste

Les objectifs globaux des compétences professionnelles sont précisés dans l'approfondissement du domaine de travail respectif là où cela s'avère nécessaire. A ces objectifs globaux s'ajoutent les objectifs évaluateurs spécifiques mentionnés ci-après.

Travail avec les personnes accompagnées

1^{er} objectif général

Accompagner et aider une personne ou un groupe dans l'accomplissement des actes ordinaires de la vie

Les personnes accompagnées doivent être autant que possible en mesure d'organiser elles-mêmes leur vie quotidienne. Elles bénéficient d'une aide pour accomplir les actes ordinaires de la vie lorsque cela s'avère nécessaire.

1.1	1.1	Objectif particulier:		
		Aider la personne accompagnée lors des soins corporels ou prodiguer les soins à sa place		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
1.1.1 Gén		... tient compte lors des soins corporels des besoins de soutien comme des besoins généraux des personnes accompagnées (enfants, personnes en situation de handicap, personnes âgées). (C3)*	... décrit de quoi il faut tenir en particulier compte lors des soins corporels des personnes accompagnées. (C2)*	... prodigue les soins corporels quotidiens de manière professionnelle. (C3)* (CI: «Soins»)
1.1.2 Gén	1.1.1 Gén	... effectue les soins corporels aux nourrissons et aux bébés de manière professionnelle. (C3)*		... effectue les soins corporels aux nourrissons et aux bébés de manière professionnelle. (C3)* (CI: «Soins»)

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

1.2	1.2	Objectif particulier: Préserver et promouvoir le bien-être physique et psychique des personnes accompagnées		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
1.2.1 Gén		... applique les règles fondamentales en ce qui concerne l'accompagnement des personnes, le contact avec ces personnes et les soins apportés (enfants, personnes en situation de handicap, personnes âgées). (C3)*		... applique les règles fondamentales concernant l'accompagnement des personnes, le contact avec elles et les soins apportés (enfants, personnes en situation de handicap, personnes âgées). (C3)* (CI: «Introduction au travail dans les différents domaines de spécialisation»)
1.2.2 Gén	1.2.3 Gén	... perçoit les changements dans l'état de santé de la personne et dans son comportement individuel, décrit et évalue ces changements et met en œuvre des mesures dans les limites de ses compétences. (C4)*	... décrit les conséquences des pathologies et restrictions physiques sur le bien-être et en cite les effets sur la vie quotidienne. (C3)*	
1.2.3 Gén	1.2.2 Gén	... reconnaît les symptômes de maladies psychiques et cérébrales organiques chez les personnes accompagnées. (C3)*	... décrit les altérations et maladies psychiques et cérébrales organiques, fréquentes ainsi que les troubles de la personnalité qui en résultent (p. ex. troubles anxieux, démence, dépression, dépendance, troubles obsessionnels compulsifs, délire). (C2)*	
1.2.4 Gén	1.2.6	... prépare, dans les limites de ses compétences dans l'entreprise, l'administration de médicaments utilisés dans son domaine professionnel et effectue cette administration. (C3)*	... décrit les formes d'administration, les effets et effets secondaires des médicaments les plus courants utilisés dans son domaine professionnel (C2)*	
1.2.5 Gén	1.2.5 Gén	... met en œuvre les méthodes thérapeutiques alternatives utilisées dans son domaine professionnel (p. ex. tisanes, compresses, massage). (C3)*	... décrit les méthodes thérapeutiques alternatives utilisées dans son domaine professionnel (p. ex. tisanes, compresses, massage). (C2)*	... met en œuvre des méthodes thérapeutiques alternatives courantes. (C3)* (CI: «Soins»)
1.2.6 Gén	1.2.6 Gén	... met en œuvre la prévention du décubitus et de la thrombose, dans les limites de ses compétences et en tenant compte de la situation. (C3)*	... explique la prévention du décubitus et de la thrombose. (C2)*	... met en œuvre, en situation d'exercice, les soins suivants: prévention du décubitus et de la thrombose; mesure des signes vitaux; changement de pansements; manipulations en cas de sonde à demeure et de stomie, administration de nourriture par sonde en cas d'accès existant; compresses.
1.2.7 Gén		... contrôle les signes vitaux. (C3)*	... explique le contrôle des signes vitaux. (C2)*	
1.2.8 Gén		... change des pansements simples et prodigue les soins en	... explique les changements de pansements simples et les	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

		cas de sonde à demeure et de stomie. (C3)*	soins en cas de sonde à demeure et de stomie. (C2)*	(C3)* (CI: «Soins»)
1.2.9 Gén		... administre de la nourriture par sonde en cas d'accès existant (C3)*	... explique l'administration de nourriture par sonde en cas d'accès existant. (C2)*	
1.2.10 Gén		... reçoit les ordonnances, les documente correctement et les exécute resp. en délègue l'exécution en fonction de ses compétences. (C3)*	... décrit avec ses propres termes comment traiter et documenter les prescriptions médicales. (C2)*	
1.2.11 Gén	1.2.7 Gén	... repère des risques potentiels de blessures et d'atteintes à la santé lors des soins et en tient compte dans la pratique. (C3)*	... cite les risques potentiels de blessures et d'atteintes à la santé lors des soins pour elle-même/lui-même ainsi que pour les personnes accompagnées. (C2)*	... repère des risques potentiels de blessures et d'atteintes à la santé lors des soins et en tient compte dans la pratique. (C3)* (CI: «Soins»)
1.2.12 Gén	1.2.9 Gén	... met en œuvre les méthodes stimulantes (p. ex. stimulation basale). (C3)*	... explique les méthodes stimulantes (p.ex. stimulation basale) pour le développement, la promotion et le maintien de l'autonomie des personnes accompagnées. (C3)*	... applique les méthodes stimulantes (p.ex. stimulation basale) pour le développement, la promotion et le maintien de l'autonomie des personnes accompagnées (C3)* (CI : «Concepts et méthodes d'action dans le travail d'accompagnement »)
1.2.13 Gén	1.5.3 Gén	... met en œuvre, en fonction de la situation et de la personne, les techniques et concepts les plus utilisés visant à aider les personnes ayant une motricité réduite. (C3)*	... décrit les techniques et concepts les plus fréquents visant à aider les personnes ayant une motricité réduite (p. ex. kinesthésie, concept Bobath). (C1)*	
1.2.14 Gén	1.5.4 Gén	... aide les personnes en situation de handicap sensorielles à s'orienter et à renforcer leur motricité, entre autres en ayant recours à des moyens auxiliaires. (C3)*	.. cite les moyens auxiliaires destinés à aider les personnes en situation de handicap sensorielles. (C2)*	
1.2.15 Gén	1.5.3	... met en œuvre des jeux et exercices pratiques visant à favoriser, à améliorer et à préserver la motricité. (C3)*	... explique les jeux et exercices pratiques visant à favoriser, à améliorer et à préserver la motricité. (C3)*	... applique les méthodes favorisant le mouvement (comme la kinesthésie, les jeux) en visant à favoriser, à améliorer et à préserver l'autonomie des personnes accompagnées. (C3)* (CI : «Concepts et méthodes d'action dans le travail d'accompagnement »)
1.2.16 Gén	1.5.5 Gén	... crée des occasions de favoriser la motricité des enfants. (C3)*	... décrit des occasions de favoriser la motricité des enfants. (C2)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

1.3	1.3	Objectif particulier: Aider et soutenir les personnes accompagnées dans des situations spécifiques*		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
1.3.1 Gén	1.3.1 Gén	... respecte la sphère privée et les limites personnelles des personnes accompagnées. (C3)*	... explique la signification de la sphère privée et du respect des limites personnelles des personnes accompagnées. (C3)*	... respecte la sphère privée et les limites personnelles des personnes accompagnées. (C4)* (CI: « Dépendance, pouvoir et abus de position dominante dans le travail socio-éducatif »)
1.3.2 Gén	1.3.2 Gén	... réagit de manière professionnelle face aux comportements auto- et hétéroagressifs d'une personne accompagnée. (C4)*	... décrit les mesures à prendre en lien avec les comportements auto- et hétéroagressifs d'une personne accompagnée. (C3)*	
1.3.3 Gén		... montre ses compétences professionnelles dans les situations où les personnes accompagnées atteignent leurs limites personnelles. (C4)*	... développe des pistes d'action pour gérer les situations où les personnes accompagnées atteignent leurs limites personnelles. (C4)*	
1.3.4 Gén	1.3.3	... gère de manière professionnelle les relations avec les personnes accompagnées et leurs proches lors d'une admission/accueil et d'une sortie/départ. (C3)*	... décrit de quelle manière peuvent être organisés admission/accueil et d'une sortie/départ. (C2)*	

1.5*	1.6	Objectif particulier: Offrir un soutien pour la nutrition et l'alimentation*		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
1.5.1 Gén	1.6.1 Gén	... respecter les habitudes alimentaires des personnes accompagnées. (C3)*		
1.5.2 Gén	1.6.3 Gén	... respecte les régimes et les règles alimentaires essentielles dans la vie quotidienne. (C3)*	... décrit des régimes tels que p. ex. nourriture diététique en cas de diabète, goutte, affections intestinales et surpoids et les règles alimentaires en cas d'allergies et d'intolérances alimentaires. (C2)*	
1.5.3 Gén		... aménage les repas en tant qu'événements collectifs et en respectant les besoins des personnes accompagnées. (C3)*		

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

1.5.4 Gén		... aide les personnes ayant des difficultés à s'alimenter. (C3)*	... explique comment les personnes ayant des difficultés à s'alimenter peuvent être aidées. (C3)*	
1.5.5 Gén		... utilise au besoin des moyens auxiliaires pour l'alimentation. (C3)*	... cite les moyens auxiliaires utiles pour l'alimentation. (C1)*	

1.6*	1.7	Objectif particulier: Organiser et effectuer les tâches ménagères quotidiennes		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
1.6.1 Gén	1.7.1	... guide les personnes accompagnées dans l'exécution des tâches ménagères quotidiennes et les aide si nécessaire. (C3)*	... explique comment les personnes accompagnées peuvent si nécessaire être aidées et motivées dans l'exécution des tâches ménagères quotidiennes. (C2)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

2^e objectif général

Encourager la personne accompagnée à participer à la vie sociale et culturelle

En tant que membres de la société, les personnes accompagnées doivent pouvoir participer à la vie sociale et culturelle et contribuer à son enrichissement.*

2.2	2.2	Objectif particulier: Conduire des entretiens avec les personnes accompagnées, leurs proches et leurs référents (membres du réseau)*		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
2.2.1 Gén	2.2.1 Gén	... applique les méthodes de la communication assistée. (C3)*	... explique les méthodes et outils de la communication assistée et les applique en situation d'exercice. (C3)*	
2.2.2 Gén	2.2.2 Gén	... planifie et participe aux discussions avec parents/proches et aux événements avec ces personnes. (C3)*		
2.2.3 Gén	2.2.3 Gén	... implique dans le travail d'accompagnement les proches des enfants, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. (C3)*	... décrit les principes du travail avec les proches. (C2)*	
2.2.4 Gén	2.2.4 Gén	... entretient des contacts avec les parents et proches avec sensibilité. (C3)*	... décrit la situation particulière des parents et proches des personnes en situation de handicap et personnes âgées (stigmatisation, sentiments de culpabilité, etc.) et en déduit des mesures visant à faciliter le contact avec eux. (C3)*	
2.2.5 Gén		... mène avec les groupes des discussions planifiées. (C3)*	... explique comment les discussions avec les groupes peuvent être organisées. (C3)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

2.3	2.3	Objectif particulier: Réaliser des activités créatives stimulantes et divertissantes*		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
2.3.1 Gén	2.3.1	... stimule les personnes accompagnées, en tenant compte de leur situation et de leurs besoins, à participer à des activités créatives. (C3)*		
2.3.2 Gén	2.3.4 Gén	... motive les enfants et adolescents ainsi que les personnes en situation de handicap et les personnes âgées à faire des activités créatives avec divers matériaux. (C3)*	... décrit diverses techniques et matériaux utilisables pour la création avec les personnes accompagnées. (C2)*	
2.3.3 Gén	2.3.5 Gén	... tient compte de la nature et de l'environnement naturel dans l'aménagement du travail socio-éducatif. (C3)*		
2.3.4 Gén	2.3.2 Gén	... induit, anime et accompagne des jeux en fonction de la situation avec les enfants et adolescents, ainsi qu'avec les personnes en situation de handicap et les personnes âgées. (C3)*	... cite les jeux de différents types et choisit les jeux appropriés (jeux d'équipe, jeux d'adresse, jeux de cartes ou de plateau, de hasard, de stratégie, jeux de société). (C3)*	

2.5	2.5	Objectif particulier: Permettre aux personnes accompagnées de participer à la vie en société		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
2.5.1 Gén	2.5.1 Gén	... aide les personnes en situation de handicap et les personnes âgées à entretenir des contacts sociaux et culturels. (C4)*	... décrit les besoins spécifiques des résident(e)s d'institutions en matière de communication interpersonnelle. (C3)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

3^e objectif général

Promouvoir le développement et l'autonomie des personnes accompagnées

Le but prioritaire du travail est de préserver l'autonomie des personnes accompagnées. Le travail dans le domaine de l'accompagnement favorise le développement sur le long terme, notamment en ce qui concerne les enfants. Il se caractérise souvent par les intentions et les attitudes qui motivent les actes socio-éducatifs.

3.1	3.1	Objectif particulier: Reconnaître les ressources et le potentiel des personnes accompagnées*		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
3.1.1 Gén	3.1.2 Gén		... décrit la situation de handicap en tant qu'interaction de facteurs biologiques, psychologiques et sociaux, en se basant sur des exemples. (C3)*	
3.1.2 Gén	3.1.4 Hand	... reconnaît ce que signifient les handicaps et les troubles du développement pour les personnes concernées et l'organisation de leur vie, et en déduit les conséquences sur sa propre attitude et son action. (C4)*	... explique l'impact des handicaps (mentaux, psychiques, physiques) pour les personnes concernées et pour l'organisation de leur vie et en déduit les conséquences pour sa propre action et son attitude. (C4)*	
3.1.3 Gén	3.1.3 PersÂ		... décrit la signification des troubles de perception et des troubles sensoriels pour l'apprentissage et le développement de la personne. (C3)*	
3.1.4 Gén	3.1.1 PersÂ		... décrit l'image de la vieillesse dans notre société et en cite les conséquences sur le travail d'accompagnement des personnes. (C2)*	
3.1.5 Gén	3.1.3 Enf		... décrit l'influence de l'évolution de la société sur la vie des enfants. (C2)*	
3.1.6 Gén	3.1.1 Enf	... évalue le stade de développement d'un enfant et repère les particularités et les changements au niveau du développement de l'enfant. (C3)*	... explique comment le stade de développement d'un enfant peut être évalué et décrit les particularités et les changements au niveau du développement de l'enfant. (C2)*	
3.1.7 Gén	3.2.10 Gén	... tient compte de l'anamnèse dans l'accompagnement d'une personne. (C3)*	... établit le lien entre le passé de la personne accompagnée et son comportement et ressenti actuels. (C3)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

3.1.8 Gén	3.2.9 Gén	... accepte les besoins sexuels des personnes accompagnées, repère les problèmes et y répond de manière adéquate. (C4)*	... décrit la signification de la sexualité et des besoins sexuels dans le cas des personnes accompagnées. (C2)*	
-----------	-----------	---	--	--

3.2	3.2	Objectif particulier: Promouvoir resp. préserver l'autonomie des personnes accompagnées dans la vie quotidienne		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
3.2.1 Gén		... prend en considération l'autonomie des personnes accompagnées et la promeut par la mise en œuvre de mesures ciblées. (C4)*	... explique les concepts et méthodes favorisant l'autonomie (p.ex. santé fonctionnelle, empowerment, participation, principe de normalité et intégration). (C3)*	... met en œuvre les concepts et méthodes favorisant l'autonomie (p.ex. santé fonctionnelle, empowerment, participation, principe de normalité et intégration). (C4)* (CI: «Concepts et méthodes d'action dans le travail d'accompagnement »)
3.2.2 Gén			... cite divers concepts pédagogiques (p. ex. Froebel, Montessori, Freinet, Pikler, approche situationnelle) et explique leurs principes fondamentaux. (C2)*	
3.2.3 Gén		... applique la méthode de travail biographique dans la vie quotidienne. (C3)*	... décrit la méthode de travail biographique et la met en œuvre en situation d'exercice. (C3)*	
3.2.4 Gén	4.3.3 Hand 3.2.2 Hand	... se comporte face aux personnes accompagnées de manière à ne pas limiter leur autonomie ou à promouvoir leur autonomie. (C3)*	... explique les principes importants du renforcement positif des personnes avec handicap mental, corporel ou psychique et analyse son propre style d'accompagnement. (C4)*	
3.2.5 Gén		... accompagne et stimule les enfants dans leur développement. (C3)*	... explique les tâches de développement d'un enfant, décrit les particularités et les changements au niveau du développement de l'enfant et explique les possibilités d'encouragement / stimulation. (C3)*	
3.2.6 Gén	3.2.7 Enf	... offre des espaces de liberté aux enfants, en déterminant des limites au besoin, et les motive. (C4)*	... explique la signification des espaces de liberté et des limites pour le développement. (C3)*	
3.2.7 Gén			... explique la problématique de la punition et de la récompense dans l'accompagnement et cite d'autres solutions possibles en	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

			ce domaine. (C3)*	
3.2.8 Gén		... organise et encourage le contact, la vie sociale et la coopération entre les personnes accompagnées. (C4)*	... décrit l'importance du groupe et de la vie sociale pour le développement de l'individu. (C2)*	
3.2.9 Gén		... observe et accompagne les conflits entre enfants, entre personnes en situation de handicap ou entre personnes âgées, intervient au besoin et privilégie les solutions autonomes. (C5)*	... décrit comment les personnes accompagnées peuvent être accompagnés de manière judicieuse dans des situations de conflit. (C2)*	
3.2.10 Gén	4.3.2 Hand	... aide et encourage les personnes en situation de handicap à exprimer leurs besoins. (C3)*		
3.2.11 Gén	3.1.17 Gén	... assiste la personne accompagnée dans le choix de vêtements adaptés à la situation et aux besoins ou fait le choix à sa place. (C3)*	... décrit l'importance de vêtements appropriés pour la personne accompagnée. (C2)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

Exercice du rôle professionnel et collaboration

4^e objectif général

Connaître son rôle professionnel et l'assumer avec compétence

Les assistants socio-éducatifs CFC s'occupent de personnes qui dépendent d'eux. C'est pourquoi il est d'une importance fondamentale qu'ils se connaissent bien eux-mêmes, analysent leurs comportements et disposent de compétences sociales.

4.1	4.1	Objectif particulier: Connaître les exigences posées à son rôle dans la profession et motiver sa propre action		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
4.1.1 Gén	4.1.2		... décrit les débats d'actualité au sujet des personnes en situation de handicap et fait valoir sa propre opinion sur ces débats. (C4)*	
4.1.2 Gén	4.1.1	... intègre au travail socio-éducatif les éléments contenus dans la déclaration de l'ONU au sujet des droits de l'enfant et des droits des personnes en situation de handicap. (C3)*	... cite les points essentiels de la déclaration de l'ONU au sujet des droits de l'enfant et des droits des personnes en situation de handicap et explique quels peuvent être les effets de la mise en œuvre de ces droits sur la pratique professionnelle. (C4)*	
4.1.3 Gén	4.1.2 Pers ^À	... prend en considération dans le travail d'accompagnement les droits des résidentes et résidents de homes ou institutions pour personnes âgées. (C3)*	... explique quels sont les droits des résidentes et résidents de homes ou institutions. (C2)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

4.3	4.3	Objectif particulier: Etablir et entretenir des relations professionnelles et y mettre un terme		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
4.3.1 Gén	4.3.2 Gén		... décrit le travail socio-éducatif en tant qu'activité «holistique». (C2)*	
4.3.2 Gén	4.3.3 Hand	... établit une relation professionnelle avec des personnes présentant des troubles du comportement. (C4)*		... analyse son propre rôle du point de vue de la dépendance et de la répartition inégale du pouvoir et en déduit des conclusions pour sa propre action. (C4)* (CI: «Dépendance, pouvoir et abus de position dominante dans le travail socio-éducatif»)
4.3.3 Gén		... prend en considération, dans le cadre des relations, la problématique de la dépendance particulière des personnes accompagnées et agit de manière professionnelle en ce domaine. (C4)*		... analyse la situation des personnes accompagnées résidant dans des institutions du point de vue de la dépendance et de la répartition inégale du pouvoir et en tire des conclusions pour son propre travail. (C4)* (CI: «Dépendance, pouvoir et abus de position dominante dans le travail socio-éducatif»)
4.3.4 Gén				... repère des situations d'abus de position dominante dans le cadre de relations d'accompagnement et indique des possibilités d'action. (C3)* (CI: «Dépendance, pouvoir et abus de position dominante dans le travail socio-éducatif»)

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

4.4*	6.3	Objectif particulier: Participer à la communication vers l'extérieur		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
4.4.1 Gén	6.3.1 Gén	... aide les enfants, les personnes en situation de handicap et les personnes âgées à défendre leurs intérêts à l'extérieur. (C3)*	... décrit les mesures visant à défendre les intérêts des personnes accompagnées à l'extérieur. (C2)*	

5^e objectif général

Participer à la planification, à la préparation et à l'évaluation d'activités adaptées aux besoins et aux capacités des personnes accompagnées

L'accompagnement socio-éducatif est une tâche que se partagent généralement plusieurs intervenants. De ce fait, et vu la nécessité de tenir compte des capacités et des besoins des personnes accompagnées, il est indispensable de planifier, de préparer et d'évaluer les activités.

5.1	5.1	Objectif particulier: Planifier et préparer des activités dans le cadre du travail socio-éducatif de manière autonome*		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
5.1.1 Gén	5.1.1 Gén	... planifie l'accompagnement socio-éducatif des enfants, des personnes en situation de handicap et des personnes âgées en collaboration avec l'équipe et les personnes accompagnées et vérifie ainsi son propre travail. (C4)*	... décrit le contenu d'une planification globale du travail socio-éducatif et décrit le procédé. (C2)*	
5.1.2 Gén		... contribue activement à l'élaboration d'un projet d'accompagnement en y apportant ses propres observations et réflexions. (C3)*	... explique le principe, le contenu et la mise en œuvre d'un projet d'accompagnement (ou projet pédagogique). (C3)*	

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

7. objectif général

Connaître le cadre, la mission et le contexte sociopolitique de l'institution

L'accompagnement socio-éducatif est une activité sociale centrée sur la personne. Il importe donc que ceux qui l'exercent soient particulièrement bien renseignés sur la mission sociale de leur entreprise dans laquelle ils effectuent leur formation. Seule une bonne connaissance du contexte sociopolitique permet de la comprendre.*

7.1	7.1	Objectif particulier: Disposer d'une connaissance de base des organisations du domaine social*		
		Objectifs évaluateurs Entreprise	Objectifs évaluateurs Ecole professionnelle	Objectifs évaluateurs Cours interentreprises
		L'assistante socio-éducative CFC / L'assistant socio-éducatif CFC ...		
7.1.1 Gén	7.1.1 Gén		... décrit les moyens de financement spécifiques de l'AI destinés à encourager, à aider et à intégrer les personnes en situation de handicap (p. ex. mesures de réinsertion, rentes, allocation d'assistance, budget d'assistance, moyens auxiliaires). (C2)*	
7.1.2 Gén				... explique l'utilité, les tâches et les concepts d'accompagnement des différents domaines de spécialisation. (C3)* CI: «Introduction au travail dans les différents domaines de spécialisation»)

* Du 16 juin 2005 avec adaptation du 2 décembre 2010

Compétences méthodologiques

Techniques de travail

Pour mener à bien les tâches professionnelles, les assistants socio-éducatifs CFC mettent en œuvre des méthodes, des techniques et des moyens adaptés et efficaces, selon la situation.

Les assistants socio-éducatifs CFC...

- ... fixent des priorités;
- ... ils mettent en œuvre des méthodes, techniques et moyens adéquats;
- ... organisent des processus de travail de manière systématique, judicieuse et correcte;
- ... planifient, organisent et documentent leur travail;
- ... observent les principes ergonomiques et économiques;
- ... évaluent systématiquement leur travail et réfléchissent à l'efficacité de celui-ci.

Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus

Le travail d'accompagnement exige une pensée orientée processus et de type systémique.

Les assistants socio-éducatifs CFC...

- ... tiennent compte dans leur travail non seulement des objectifs, résultats ou produits, mais également des processus d'accompagnement y relatifs, et organisent ces derniers en fonction des besoins des personnes accompagnées;
- ... pour leur action, ils tiennent en compte des interfaces en amont et en aval de leur fonction;
- ... établissent des liens entre leur propre activité et d'autres activités au sein de l'organisation ou hors de celle-ci;
- ... mettent en œuvre des connaissances théoriques dans le travail pratique et réfléchissent aux expériences faites dans la pratique, sur la base de connaissances théoriques.

Stratégies d'apprentissage

L'exercice de la profession présuppose des stratégies d'apprentissage efficaces pour renforcer l'apprentissage autonome et l'apprentissage tout au long de la vie.

Les assistants socio-éducatifs CFC...

- ... tiennent compte lors de l'apprentissage de leur propre style et de leur attitude face à l'apprentissage;
- ... adaptent leur comportement face à l'apprentissage en fonction de la situation;
- ... travaillent à l'aide de stratégies d'apprentissage efficaces et qui mènent à la réussite.

Flexibilité

L'évolution de la profession et la diversité des situations exigent ouverture d'esprit et flexibilité dans l'exercice de la profession.

Les assistants socio-éducatifs CFC...

- ... agissent de manière flexible en respectant les règles déontologiques inhérentes à leur profession;
- ... s'adaptent à la situation du moment et aux besoins individuels des personnes accompagnées;
- ... s'adaptent aux conditions propres à l'organisation et à la situation spécifique au sein du groupe.

Pensée systémique

Les assistants socio-éducatifs CFC travaillent au sein d'équipes et d'organisations et assument un mandat social au service des personnes accompagnées et de leurs familles.

Les assistants socio-éducatifs CFC...

- ... considèrent les situations professionnelles en intégrant le contexte et les interdépendances possibles;

- ... reconnaissent et mettent à contribution les ressources disponibles pour gérer les situations professionnelles.

Compétences sociales et personnelles

Autonomie et responsabilité

L'exercice de la profession exige une conscience accrue des responsabilités et une compréhension claire de son propre rôle.

Les assistants socio-éducatifs CFC...

- ... assument une part de responsabilité dans leur domaine de compétence;
- ... sont coresponsables du bien-être des personnes accompagnées;
- ... portent la responsabilité de leur propre santé;
- ... respectent les limites de leur autonomie pour leur action.

Discrétion

Dans le domaine social, la priorité est accordée au secret professionnel, au devoir de réserve et à la protection des personnes accompagnées.

Les assistants socio-éducatifs CFC...

- ... protègent en toute situation l'intégrité des personnes accompagnées
- ... respectent le secret professionnel et le devoir de réserve;
- ... sont conscients de l'importance de la discrétion et entretiennent une relation de confiance de type professionnel avec les personnes accompagnées.

Empathie

La pratique professionnelle exige une capacité d'empathie, afin de bien pouvoir saisir les besoins et la situation individuelle des personnes accompagnées. Dans le même temps, le professionnalisme exige qu'on garde une certaine distance.

Les assistants socio-éducatifs CFC...

- ... font preuve d'empathie envers les personnes accompagnées et prennent leurs préoccupations au sérieux;
- ... agissent avec les précautions nécessaires en gardant une certaine distance si nécessaire;
- ... veillent à adopter face aux personnes accompagnées une attitude équilibrée, située à mi-chemin entre empathie professionnelle et distance.

Apprentissage la vie durant

Le domaine social porte l'empreinte de l'évolution de la société, des sciences, de l'économie et de la technologie. Les assistants socio-éducatifs s'adaptent le cas échéant aux changements rapides des besoins et des circonstances.

Assistants socio-éducatifs CFC...

- ... acquièrent constamment de nouvelles connaissances et aptitudes;
- ... apportent leur contribution aux innovations;
- ... veillent à entretenir et à renforcer leur compétitivité sur le marché de l'emploi et leur personnalité.

Aptitude à la communication

Une communication adaptée aux interlocuteurs et aux situations est au cœur de toute activité socio-éducative.

Les assistants socio-éducatifs CFC...

- ... vont vers l'autre et établissent un contact;
- ... écoutent attentivement et s'assurent d'avoir bien compris leur interlocuteur;
- ... respectent les opinions différentes de la leur;
- ... exposent des arguments bien justifiés;
- ... appliquent les règles d'une bonne communication verbale et non-verbale.

Capacité de gérer des conflits

Lorsque des personnes ne partageant pas les mêmes vues et opinions se rencontrent, des situations conflictuelles apparaissent.

Les assistants socio-éducatifs CFC...

- ... acceptent que des situations conflictuelles fassent partie du travail d'accompagnement au quotidien;
- ... réagissent de manière calme et réfléchiée dans des situations conflictuelles;
- ... acceptent la discussion conflictuelle, présentent leurs points de vue et acceptent d'autres points de vue;
- ... discutent de manière objective et recherchent des solutions constructives.

Aptitude au travail en équipe

Les tâches en lien avec l'accompagnement de personnes sont souvent effectuées en équipe. Les assistants socio-éducatifs CFC doivent par conséquent être capables de travailler de manière fiable et compétente en équipe.

Assistants socio-éducatifs CFC...

- ... assument leur responsabilité au sein d'une équipe;
- ... mettent leurs capacités au service de l'équipe;
- ... appliquent les règles régissant un bon travail en équipe.

Civilité et présentation adaptée à la situation

Afin de gagner la confiance des personnes accompagnées et de leurs proches, et de travailler de manière constructive avec eux comme avec les collègues, les supérieurs et les autres professionnels, il est fondamental d'aborder les personnes avec respect et politesse et de se montrer sûr de soi.

Les assistants socio-éducatifs CFC...

- ... entretiennent des contacts polis et respectueux avec autrui;
- ... se présentent en tant que professionnels de manière sûre et adaptée à la situation;
- ... veillent à faire preuve de civilité dans toutes les situations, de manière professionnelle.

Résistance physique et psychique

Le travail d'accompagnement implique des efforts physiques et mentaux.

Assistants socio-éducatifs CFC...

- ... savent reconnaître les contraintes de la profession et tiennent compte de leurs propres limites physique et psychiques lors de l'exercice de la profession;
- ... abordent avec calme et de manière réfléchiée les situations délicates et les tâches qui leur sont confiées;
- ... conservent une bonne vue d'ensemble dans les situations critiques et recourent au besoin à une aide professionnelle.

Plan de formation partie B

Grille horaire

Dans la grille horaire, les objectifs évaluateurs ont été attribués à des thèmes auxquels ils sont subordonnés. Il s'agit de domaines thématiques et non pas de matières. Les chiffres concernant le nombre de leçons sont indicatifs; ils donnent une information sur le poids qu'on doit leur accorder dans le cadre de la formation scolaire.

	Tous	Pers. en sit. de hand.	Pers. âgées	Enfants	Form. gén.	Total
1 Connaissances professionnelles générales						660
1.a Accompagnement, appui éducatif au quotidien	200					
<i>Appui éducatif, accompagnement au quotidien, organisation de la vie quotidienne</i>	70					
<i>Animation, jeux et instruction</i>	40					
<i>Soins corporels, santé-maladie, situations d'urgence, sécurité au travail</i>	50					
<i>Alimentation, économie familiale</i>	40					
1.b Communication, collaboration	120					
<i>Communication, conduite d'entretiens</i>	70					
<i>Collaboration, groupe, équipe, conflits</i>	50					
1.c L'être humain et son développement	140					
<i>Psychologie du développement, identité, autonomie, famille, sexualité, agression</i>	140					
1.d Rôle professionnel, éthique, conditions cadre	140					
<i>Ethique, rôle professionnel, droits et devoirs liés à la profession, évolution des professions sociales</i>	60					
<i>Structure organisationnelle de l'institution, tutelle, dispositions légales</i>	30					
<i>Système des assurances sociales en Suisse</i>	20					
<i>Aspects liés à l'appartenance sexuelle, aspects concernant la migration et l'intégration</i>	30					
1.e Organisation, technique de travail, qualité	60					
<i>Méthodes de planification, garantie de la qualité</i>	60					
2 Connaissances professionnelles spécifiques						380
2.a Accompagnement, appui éducatif au quotidien		220	240	170	200	
<i>Appui éducatif, accompagnement au quotidien, organisation de la vie quotidienne</i>		100	20	110	100	
<i>Animation, jeux et instruction</i>		20	20	60	40	
<i>Soins corporels, santé-maladie, situations d'urgence, sécurité au travail</i>		80	160	0	40	
<i>Alimentation, économie familiale</i>		20	40	0	20	
2.b Communication, collaboration		30	40	50	40	
<i>Communication, conduite d'entretiens</i>		30	40	50	40	
<i>Collaboration, groupe, équipe, conflits</i>		0	0	0	0	
2.c L'être humain et son développement		70	50	150	100	
<i>Psychologie du développement, identité, autonomie, famille, sexualité, agression</i>		70	50	150	100	
2.d Rôle professionnel, éthique, conditions cadre		40	30	10	20	
<i>Ethique, rôle professionnel, droits et devoirs liés à la profession, évolution des professions sociales</i>		20	0	0	20	
<i>Structure organisationnelle de l'institution, tutelle, dispositions légales</i>		20	30	0	0	
<i>Système des assurances sociales en Suisse</i>		0	0	0	0	
<i>Aspects liés à l'appartenance sexuelle, aspects concernant la migration et l'intégration</i>		0	0	10	0	
2.e Organisation, technique de travail, qualité		20	20	0	20	
<i>Méthodes de planification, garantie de la qualité</i>		20	20	0	20	
3 Enseignement de la culture générale						360
4 Sport						160 - 240
Total						1560 - 1640

Plan de formation partie C Procédure de qualification

1. Organisation

1.1 La procédure de qualification s'effectue dans l'entreprise formatrice, dans une autre entreprise appropriée ou dans une école professionnelle. Un poste de travail et les installations requises doivent être mis à disposition de la personne en formation dans un état de fonctionnement irréprochable.

1.2 Conjointement avec la convocation à l'examen, la personne en formation reçoit les précisions concernant le matériel dont elle doit se munir.

1.3 La personne en formation se voit remettre un guide de l'examen. Ce dernier indique notamment la durée nécessaire à l'examen des différents points d'appréciation ainsi que la description précise des points d'appréciation.

2. Domaines de qualification

Examination des compétences professionnelles, méthodologique, sociales et personnelles selon plan de formation partie A.

2.1 Travail pratique

La procédure portant sur le domaine de qualification «travail pratique» peut se dérouler sous la forme d'un travail pratique individuel (TPI) ou d'un travail pratique prescrit (TPP). L'autorité cantonale compétente décide de la forme de l'examen.

2.1.1 Travail pratique individuel (TPI) Durée totale 16-24 heures

L'énoncé et l'organisation de l'épreuve sont réglés par les Directives pour les travaux pratiques individuels (TPI) aux examens de fin d'apprentissage, édictées par l'OFFT.

2.1.2 Travail pratique prescrit (TPP) Durée totale env. 4 heures

Le TPP comprend:

Point d'appréciation 1	Action en situation individuelle
Point d'appréciation 2	Action en situation de groupe
Point d'appréciation 3	Entretien de réflexion

2.2 Connaissances professionnelles Durée totale env. 4 heures

Point d'appréciation 1	Accompagnement, encadrement au quotidien
Point d'appréciation 2	L'être humain et son développement; communication, collaboration
Point d'appréciation 3	Rôle professionnel, éthique, conditions cadre. Organisation, technique de travail, qualité
Point d'appréciation 4	Connaissances professionnelles spécifiques (examen écrit)
Point d'appréciation 5	Connaissances professionnelles spécifiques (examen oral)

Les points d'appréciation 1 à 3 se rapportent aux connaissances professionnelles générales.

2.3 Enseignement des connaissances professionnelles

La note d'école est prise en considération. Elle correspond à la moyenne des notes semestrielles relatives aux «connaissances professionnelles» générales et spécifiques. La pondération des notes se base sur le rapport entre le nombre de leçons des deux domaines des «connaissances professionnelles».

2.4 Culture générale

L'examen de fin de formation dans le domaine de qualification culture générale s'effectue selon le plan d'études cadre de l'OFFT.

3. Evaluation

3.1 Notes

Les prestations fournies lors de la procédure de qualification finale sont sanctionnées par des notes allant de 6 à 1. Des demi-notes sont admises.

3.2 Domaines de qualification

Les notes des domaines de qualification, composées des différents points d'appréciation, sont arrondies à la première décimale.

3.3 Relève de notes

Dans le relevé de notes figurent la note globale ainsi que la note résultant de l'ensemble des prestations fournies dans chacun des domaines de qualification.

3.4 Echelle des notes

Note	Caractéristique de la prestation
6	Excellent
5	Bon
4	Satisfaisant
3	Faible
2	Très faible
1	Inutilisable

3.5 Réussite

Pour déterminer si la procédure de qualification est réussie, les domaines de qualification suivants sont appréciés ainsi que l'enseignement des connaissances professionnelles et la note d'école de l'enseignement des connaissances professionnelles. La pondération est la suivante:

- Travail pratique (compte double)
- Connaissances professionnelles
- Culture générale
- Enseignement des connaissances professionnelles

3.6 Note globale

La note globale résulte de la somme des notes obtenues dans les différents domaines de qualification (divisée par 5).

Plan de formation Partie D

Organisation, répartition et durée des cours interentreprises (CI)

1. Support juridique

La responsabilité des cours interentreprises est assumée par l'Organisation faïtière suisse du monde du travail dans le domaine social SAVOIRSOCIAL. Celle-ci édicte un règlement cadre relatif au contenu, à l'organisation et au déroulement des cours interentreprises.

2. Organes

L'Organisation faïtière suisse du monde du travail dans le domaine social SAVOIRSOCIAL institue les organes suivants:

- a. Commission de surveillance;
- b. Commissions des cours.

2.1 Tâches de la commission de surveillance

La commission de surveillance est chargée notamment des tâches suivantes:

- Elle édicte et révisé selon les besoins un programme cadre pour les cours interentreprises en se référant à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale et au plan de formation en prenant en compte les souhaits des associations de branche nationales, des commissions des cours interentreprises et des prestataires des cours interentreprises;
- elle garantit la coordination, l'échange d'information et d'expérience entre les divers commissions des cours interentreprises et les prestataires des cours interentreprises;
- elle assiste les commissions des cours Interentreprises dans la surveillance des cours;
- elle veille selon les besoins à la formation continue des chargés de cours;
- elle établit des rapports sur ses activités à l'intention du comité de SAVOIRSOCIAL.

2.2 Tâches des commissions des cours

Les commissions des cours sont chargées notamment des tâches suivantes:

- Elles élaborent le programme des cours et les grilles horaire en se basant sur les programmes cadre relatifs aux cours interentreprises généraux et spécifiques;
- elles élaborent les devis et les décomptes;
- elles désignent les chargés de cours;
- elles mettent à disposition l'infrastructure nécessaire;

- elles fixent les dates des cours interentreprises et s'occupent de la publication et des convocations;
- elles coordonnent les cours avec les écoles professionnelles et les entreprises formatrices;
- elles établissent des rapports sur les cours à l'intention de la commission de surveillance et des cantons concernés;
- elles surveillent les activités ayant trait aux formations et veillent à ce que les objectifs des cours soient atteints.

3. Organisation des CI lorsque l'école est l'entreprise formatrice

Lorsque l'école est l'entreprise formatrice, celle-ci est responsable que les contenus soient dispensés conjointement avec les lieux de stage durant la période prévue à cet effet.

4. Convocation

4.1 Convocations personnelles

Les prestataires de cours émettent des convocations personnelles en accord avec l'autorité cantonale compétente. Celles-ci sont envoyées aux entreprises formatrices à l'intention des personnes en formation.

4.2 Absences

Lorsqu'une personne en formation est empêchée de participer aux cours interentreprises pour des raisons indépendantes de sa volonté (maladie ou accident attesté par un médecin), le formateur / la formatrice doit immédiatement signaler par écrit au prestataire, à l'intention de l'autorité cantonale, la raison de son absence.

5. Date, durée et thèmes principaux

Les cours interentreprises se répartissent comme suit:

5.1 Cours interentreprises généraux

Les cours interentreprises généraux sont obligatoires pour les trois domaines de spécialisation ainsi que pour la variante généraliste; leur durée totale est de 8 jours à raison de 8 heures par jour.

Thème	Année d'apprentissage	Durée en jours	Objectifs particuliers resp. évaluateurs
Méthodes créatives dans le travail socioprofessionnel	1	4	2.3
Analyse de situations d'accompagnement	2	4	1.3, 4.1.7, 4.2.5, 4.3

5.2 Cours interentreprises spécifiques

La durée totale des cours interentreprises spécifiques est de 12 jours à raison de 8 heures par jour pour l'ensemble des domaines de spécialisation resp. pour la variante généraliste.

a. Approfondissement dans l'orientation de l'accompagnement des personnes handicapées (total 12 jours)

Thème	Année d'appr.	Durée en jours	Objectifs particuliers resp. évaluateurs
Introduction au travail avec les personnes en situation de handicap	1	2	1.2.10 Hand
Animation	1-2	3	1.2.3 Hand, 2.3.1 Hand
Concepts et méthodes d'action dans le travail d'accompagnement de personnes en situation de handicap	2	3	3.2 Hand
Décès, deuil, séparation	3	1	1.3 Hand
Dépendance, pouvoir et abus de position dominante dans le travail socio-éducatif	3	3	4.3 Hand

b. Approfondissement dans l'orientation de l'accompagnement des personnes âgées (total 12 jours)

Thème	Année d'appr.	Durée en jours	Objectifs particuliers resp. évaluateurs
Introduction au travail d'accompagnement des personnes âgées	1	3	3.1.1 PersÂ
Décès, deuil, séparation	1	1	1.3 PersÂ
Méthodes visant à améliorer la motricité	2	3	1.2.19 PersÂ
Démence et dignité	3	2	1.2.3 PersÂ
Concepts et méthodes d'action pour l'accompagnement des personnes âgées	3	3	1.2.15 PersÂ

c. Approfondissement dans l'orientation de l'accompagnement des enfants (total 12 jours)

Thème	Année d'appr.	Durée en jours	Objectifs particuliers resp. évaluateurs
Travailler avec des enfants de 0 à 24 mois	1	2	1.1. Enf, 1.2.1 Enf
Manger et effectuer des tâches ménagères avec des enfants	1	3	1.5.2 Enf, 1.5.3 Enf, 1.5.4 Enf, 1.5.5 Enf
Offres favorisant la motricité	2	4	1.2.5 Enf
L'intégration comme tâche d'accompagnement	3	3	3.1 Enf

d. Variante généraliste (total 12 jours)

Thème	Année d'appr.	Durée en jours	Objectifs particuliers resp. évaluateurs
Introduction au travail dans les différents domaines de spécialisation	1	3	1.2.1 Gén, 7.1.2 Gén
Soins	1	3	1.1 Gén, 1.2.5 Gén, 1.2.6 Gén, 1.2.7 Gén, 1.2.8 Gén, 1.2.9 Gén, 1.2.11 Gén

Concepts et méthodes d'action pour l'accompagnement	2	3	1.2.12 Gén, 1.2.15 Gén, 3.2.1 Gén
Dépendance, pouvoir et abus de position dominante dans le travail socio-éducatif	3	3	1.3.1 Gén, 4.3.2 Gén, 4.3.3 Gén, 4.3.4 Gén

Les autorités cantonales compétentes du lieu de formation ont accès aux cours.

6. Durée et thèmes des cours interentreprises concernant la formation initiale raccourcie selon l'art. 3, alinéa 3

a. Approfondissement dans l'orientation de l'accompagnement des personnes handicapées (total 16 jours)

Thème	Durée en jours	Objectifs particuliers resp. évaluateurs
Méthodes créatives dans le travail socioprofessionnel	4	2.3
Analyse de situations d'accompagnement y c. décès, deuil, séparation	4	1.3, 4.1.7, 4.2.5, 1.3 Hand
Animation	4	1.2.3 Hand, 2.3.1 Hand
Concepts et méthodes d'action dans le travail d'accompagnement de personnes en situation de handicap	4	3.2 Hand

b. Approfondissement dans l'orientation de l'accompagnement des personnes âgées (total 16 jours)

Thème	Durée en jours	Objectifs particuliers resp. évaluateurs
Méthodes créatives dans le travail socioprofessionnel	4	2.3
Analyse de situations d'accompagnement y c. décès, deuil, séparation	4	1.3, 4.1.7, 4.2.5, 1.3 PersÂ
Méthodes visant à améliorer la motricité	3	1.2.19 PersÂ
Démence et dignité	2	1.2.3 PersÂ
Concepts et méthodes d'action pour l'accompagnement des personnes âgées	3	1.2.15 PersÂ

c. Approfondissement dans l'orientation de l'accompagnement des enfants (total 16 jours)

Thème	Durée en jours	Objectifs particuliers resp. évaluateurs
Travailler avec des enfants de 0 à 24 mois	2	1.1. Enf, 1.2.1 Enf
Méthodes créatives dans le travail socioprofessionnel	3	2.3
Analyse de situations d'accompagnement	4	3.1 Enf
Offres favorisant la motricité	4	1.3, 4.1.7, 4.2.5
L'intégration comme tâche d'accompagnement	3	1.2.5 Enf

d. Variante généraliste (total 16 jours)

Thème	Durée en jours	Objectifs particuliers resp. évaluateurs
Méthodes créatives dans le travail socioprofessionnel	3	2.3
Analyse de situations d'accompagnement	4	1.3, 4.1.7, 4.2.5
Soins	3	1.1.1 Gén, 1.1.2 Gén, 1.2.5 Gén, 1.2.6 Gén, 1.2.7 Gén, 1.2.8 Gén,

		1.2.9 Gén, 1.2.11 Gén
Dépendance, pouvoir et abus de position dominante dans le travail socio-éducatif	3	1.3.1 Gén, 4.3.2 Gén, 4.3.3 Gén, 4.3.4 Gén
Concepts et méthodes d'action pour l'accompagnement	3	1.2.12 Gén, 1.2.15 Gén, 3.2.1 Gén

Plan de formation partie E

Formation professionnelle initiale raccourcie pour les adultes

(Conformément à l'art. 3, alinéa 3 de l'Ordonnance sur la formation professionnelle initiale d'assistante socio-éducative / assistant socio-éducatif)

1. Conditions

« La formation professionnelle initiale peut être raccourcie d'un tiers pour les personnes en formation remplissant les deux conditions suivantes:

- avoir 22 ans révolus;
- justifier d'au moins deux ans de pratique professionnelle sous la forme d'une occupation de 60 % au minimum dans le domaine socio-éducatif. »

(Art. 3, alinéa 3 de l'Ordonnance sur la formation professionnelle initiale d'assistante socio-éducative/assistant socio-éducatif)

2. Contenu et procédure de qualification

Pour la formation professionnelle initiale abrégée s'appliquent les objectifs généraux, particuliers et évaluateurs mentionnés dans le plan de formation, ainsi que la procédure de qualification décrite à l'art. 17 ss. de l'Ordonnance sur la formation professionnelle.

3. Formations abrégées

Le raccourcissement concerne les trois lieux de formation.

3.1 Formation à la pratique professionnelle abrégée

La formation à la pratique professionnelle est dispensée

- en moyenne durant au moins 2 jours par semaine lorsque la formation dure 3 ans au total,
- en moyenne durant au moins 2,5 jours par semaine lorsque la formation dure 2 ans au total.

3.2 Formation scolaire abrégée

- **Connaissances professionnelles:** les 1040 périodes d'enseignement des connaissances professionnelles sont réduites à 690 - 720 périodes.
- **Enseignement de la culture générale:** selon l'ordonnance sur l'ECG.
- **Enseignement du sport:** les adultes sont dispensés de l'enseignement du sport.

3.3 Durée des cours interentreprises abrégée

Les cours interentreprises durent 16 jours (répartition selon la partie D du plan de formation).

Approbation et mise en vigueur

Le présent plan de formation est approuvé et mis en vigueur par l'OFFT le 1^{er} juillet 2005.

Bern, le 16 juin 2005

Organisation faïtière suisse du monde du travail du domaine social

Le Président

La Vice-Présidente

Simon Bridger

Isabelle Bohrer

Ce plan de formation a été approuvé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie conformément à l'art. 11 de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale d'assistante socio-éducative ou d'assistant socio-éducatif du 16 juin 2005.

Berne, le 16 juin 2005

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie

Le directeur

Eric Fumeaux

Plan de formation partie F

Adaptations apportées au plan de formation assistante socio-éducative CFC / assistant socio-éducatif CFC du 2 décembre 2010

Partie A	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les changements dans les explications relatives aux objectifs généraux ainsi qu'aux objectifs particuliers et aux objectifs évaluateurs sont marqués d'un *. Les formulations potestatives ont été transformées en affirmations. En outre, pour certains objectifs évaluateurs, des adaptations de contenu, de notions ou de niveau «C» ont été apportées. - En général, «personnes en situation de handicap» au lieu de «personnes handicapées» - La structure des compétences méthodologiques, sociales et personnelles a été adaptée et de petites modifications de contenu ont été faites, afin de formuler les exigences de manière plus orientée vers les compétences.
Partie B	<ul style="list-style-type: none"> - L'ordre des orientations a été adapté à celui de la partie A - Correction du nombre de leçons de la variante généraliste, connaissances professionnelles spécifiques: 2.a Accompagnement, appui éducatif au quotidien: 200 leçons au lieu de 220 2.c L'être humain et son développement: 100 leçons au lieu de 80
Partie C	<ul style="list-style-type: none"> - Complément au point 2 domaines de qualification: «Sont examinées les compétences professionnelles, méthodologique, sociales et personnelles selon plan de formation partie A.» - Complément au point 3.5: «ainsi que l'enseignement des connaissances professionnelles et la note d'école de l'enseignement des connaissances professionnelles»
Partie D	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptations au point 2.1, tâches de la commission de surveillance: <ul style="list-style-type: none"> - Edicte et révisé le programme-cadre en consultant les associations nationales de branches, les commissions des cours ainsi que les prestataires de CI - La possibilité de délégation aux associations nationales de branches est supprimée - L'élément «édiction de lignes directrices concernant l'équipement des salles de cours» est supprimé - Nouvellement, la commission de surveillance soutient les commissions des cours pour la surveillance des activités de cours et assure la coordination, les échanges d'information et d'expériences entre les commissions des cours et les prestataires - A 4.1 et 4.2, insertion de titres - L'ordre des orientations a été adapté à celui de la partie A - Pour chaque CI, les objectifs évaluateurs correspondants ont été intégrés. - Pour CI, changements de dénominations / modifications ci-après: <ul style="list-style-type: none"> - «Analyse réflexive de situations d'accompagn.» au lieu de «situations d'accompagnement difficiles» - «Introduction au travail avec les personnes en situation de handicap», au lieu de «Introduction au travail d'accompagnement des personnes handicapées», nouveau 2 jours au lieu de 3 - «Animation» au lieu de «Animation par le jeu, le théâtre, la musique, la nature» - «Décès, deuil, séparation» au lieu de «Deuil, séparation, décès» - «Concepts et méthodes d'action dans le travail d'accompagnement de personnes en situation de handicap» au lieu de «Nouveaux concepts d'accompagnement des personnes handicapées», nouveau 3 jours au lieu de 2 et nouvellement en 2^e année d'apprentissage et non plus en 3^e - « Dépendance, pouvoir et abus de position dominante dans le travail socio-éducatif » nouvellement en 3^e année d'apprentissage et non plus en 2^e - «Démence et dignité» et «Concepts d'action pour l'accompagnement des personnes âgées» nouvellement deux CI au lieu de «Démence et dignité, nouveaux concepts d'accompagnement des personnes âgées», nouveau, pour les deux, 5 jours au lieu de 4, par contre «Méthodes visant à améliorer la motricité» 3 jours au lieu de 4 - «Travailler avec des enfants de 0 à 24 mois», nouveau 2 jours au lieu de 4 - «Manger et effectuer des tâches ménagères avec des enfants» au lieu de «Alimentation et économie familiale», nouveau 3 jours au lieu de 4, nouvellement en 1^{ère} année d'apprentissage - «Offres favorisant la motricité» (4 jours en 2^e année d'apprentissage) et «L'intégration comme tâche d'accompagnement» (3 jours en 3^e année d'apprentissage) comme deux CI au lieu de «Travailler avec des enfants ayant des besoins spécifiques» - Pour la variante généraliste «Concepts et méthodes d'action pour l'accompagnement» au lieu de «Pédagogie du vécu et dynamique de groupe»
Partie E	Pas de modification

Le présent plan de formation remplace le plan de formation du 16 juin 2005. Il est mis en vigueur par approbation de l'OFFT au 1^{er} janvier 2011.

Disposition transitoire:

L'ancienne réglementation du 16 juin 2005 s'applique aux personnes qui ont commencé leur formation d'assistante socio-éducative CFC / d'assistant socio-éducatif CFC avant le 1^{er} janvier 2011.

Pour les personnes qui commencent avant le 1^{er} janvier 2012 une formation raccourcie d'assistante socio-éducative CFC / d'assistant socio-éducatif CFC selon art. 3 de l'Ordonnance de formation, la réglementation du 16 juin 2005 est applicable.

Organisation faîtière suisse du monde du travail du domaine social SAVOIRSOCIAL

La Présidente

Le Vice-Président

Monika Weder

Olivier Grand

L'adaptation du plan de formation du 2 décembre 2010 est approuvée par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie.

Berne, le 2 décembre 2010

OFFICE FEDERAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNOLOGIE

La Directrice

Prof. Dr. Ursula Renold

Annexe au plan de formation

Liste et provenance des documents relatifs à la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale d'assistante socio-éducative ou d'assistant socio-éducatif

du 2 décembre 2010

Document	Source
Ordonnance sur la formation professionnelle initiale d'assistante socio-éducative ou d'assistant socio-éducatif du 16 juin 2005	<ul style="list-style-type: none"> - Version électronique: <ul style="list-style-type: none"> - SAVOIRSOCIAL, www.savoirsocial.ch - Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, www.bbt.admin.ch - Version imprimée: Manuel de formation assistant/e socio-éducatif/ve
Plan de formation relatif à l'Ordonnance sur la formation professionnelle initiale d'assistante socio-éducative ou d'assistant socio-éducatif du 16 juin 2005 avec adaptations du 2 décembre 2010	<ul style="list-style-type: none"> - Version électronique: SAVOIRSOCIAL, www.savoirsocial.ch - Version imprimée: Manuel de formation assistant/e socio-éducatif/ve
Guide méthodique pour l'entreprise formatrice	<ul style="list-style-type: none"> - Version électronique: SAVOIRSOCIAL, www.savoirsocial.ch - Version imprimée: Manuel de formation assistant/e socio-éducatif/ve
Documents servant à l'analyse d'une séquence de travail et à l'élaboration d'un projet	<ul style="list-style-type: none"> - Version électronique: SAVOIRSOCIAL, www.savoirsocial.ch - Version imprimée: Manuel de formation assistant/e socio-éducatif/ve
Rapport de formation	<ul style="list-style-type: none"> - Version électronique: CSFO Centre suisse de services Formation professionnelle, orientation professionnelle, universitaire et de carrière, www.ca.formationprof.ch - Version imprimée: <ul style="list-style-type: none"> - Manuel de formation assistant/e socio-éducatif/ve - commander auprès du CSFO, www.shop.csfo.ch
Règlement concernant les cours interentreprises	<ul style="list-style-type: none"> - Version électronique: SAVOIRSOCIAL, www.savoirsocial.ch
Programme-cadre relatif aux cours interentreprises	<ul style="list-style-type: none"> - Version électronique: SAVOIRSOCIAL, www.savoirsocial.ch